

Météo

Nuageux avec quelques averses
max 9 / min 6
page S16

Sports

2 | **5**
page S5

Arts



Les 50 ans de l'OACI au Palais de la civilisation
page B5

Girerd

OUI À LA SOUVERAINETÉ
OUI À L'ASSOCIATION
OUI AU \$ CANADIEN



Index

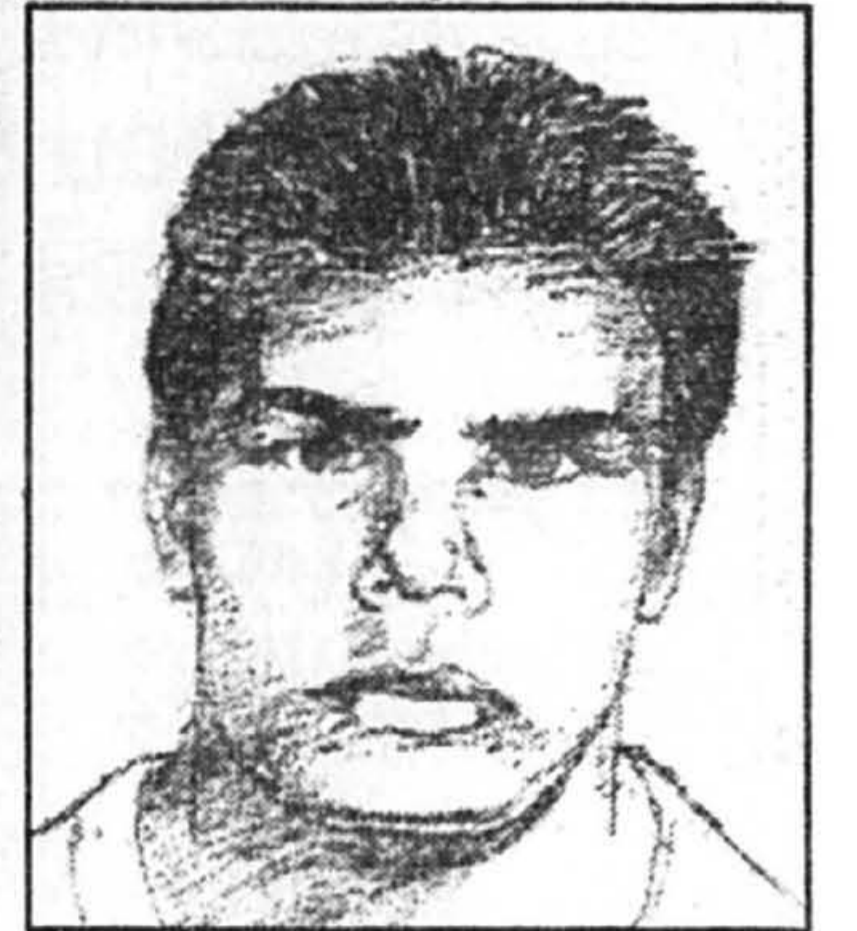
Annonces classées	
- immobilier	C8 à C11
- marchandises	C11
Arts et spectacles	
- informations	B4 à B8
- salles/répertoire	B6
- télé-horaires	B8
- Avis legaux	D10
Bandes dessinées	
Bridge	C12
Décès	C14
Déclat jeunesse	A12
Editorial	
Êtes-vous observateur?	C8
Horoscope	C10
Le monde	C15
Loteries — résultats:	A4
Mot mystère	
Politique	B1
Tabloid SPORTS	
- Ronald King	S7

Deux suspects recherchés

Récompense de 2 millions pour l'arrestation des auteurs de l'attentat



Incapable de parler, Randy Ledger écrit une note à sa soeur depuis le lit où il repose dans l'unité des soins intensifs de l'Hôpital presbytérien d'Oklahoma City. Ledger a perdu les deux-tiers de son sang lorsqu'un éclat de verre lui a ouvert une artère carotide lors de l'explosion de l'immeuble fédéral. PHOTO AP



d'après Reuter, AP et AFP
OKLAHOMA CITY

Des mandats d'arrêt ont été émis hier contre deux suspects — dont l'identité demeure inconnue mais dont les autorités posséderaient un bon signalement — dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City, dont le bilan provisoire est maintenant de 53 morts, dont 12 enfants, et plus de 432 blessés.

L'émission des mandats a été annoncée lors de conférences de presse distinctes données par le ministre de la Justice Janet Reno et Weldon Kennedy, qui dirige l'enquête du FBI sur les lieux de l'attentat.

Mme Reno a également fait savoir qu'une récompense de deux millions était offerte pour toute information qui permettrait d'entraîner l'arrestation et la condamnation des coupables.

M. Kennedy a décrit les deux hommes comme des Blancs «reliés» à la camionnette louée dans laquelle les explosifs avaient été placés. Il a admis que leur identité était encore inconnue et que les deux hommes n'étaient pour l'instant identifiés que sous l'appellation de «John Doe» (un terme équivalent à notre «Joe Bleu»). Les deux hommes, des Blancs, sont considérés comme «armés et extrêmement dangereux», a précisé Kennedy.

Les deux suspects sont décrits comme de taille moyenne; le pre-

VOIR SUSPECTS EN A 2

Autres textes et photos sur l'attentat d'Oklahoma City en page A10.

« Nous avons perdu notre innocence »

Les Américains prennent conscience qu'ils ne sont pas à l'abri de la folie meurtrière

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
OKLAHOMA CITY

Les Américains emploient le mot «Heartland» pour décrire la région des États-Unis où se trouve Oklahoma City. L'expression ne fait pas seulement référence au cœur géographique du pays, mais à un mode de vie où la religion, le football (collégial) et l'agriculture ponctuent les jours et les saisons, créant l'illusion d'une Amérique immuable, presque idyllique.

Mercredi, un acte de terreur a fait éclater ce mythe. La violence aveugle et meurtrière des fanatiques et des laissés pour compte ne fait plus seulement des victimes à Beyrouth, à Sarajevo, à New York ou à Los Angeles, mais également dans un coin de pays où les plus grands malheurs ont toujours été causés par Dame Nature et ses tornades dévastatrices.

Hier, dans les rues d'Oklahoma City, les citoyens parlaient de

leur innocence perdue. Même s'il y avait encore de l'incrédulité dans leur voix, ils avaient compris que les terroristes avaient choisi de frapper dans leur ville pour leur rappeler, de même qu'à tous leurs compatriotes, que personne n'est à l'abri de leur folie meurtrière.

«La réalité a changé de façon dramatique pour les gens d'Oklahoma City mercredi à 9 h 4», a déclaré le révérend Jim Tucker, de la First Christian Church, où se sont réunis les proches des personnes encore sous les débris de l'explosion.

«Dans un sens, notre ville a été violée. Nous vivons désormais dans nos rues avec le même sentiment de vulnérabilité que les propriétaires d'une maison après un vol.»

Une zone de guerre

Vingt-quatre heures après l'attentat, le centre-ville d'Oklahoma City avait encore des allures

de zone de guerre. Des policiers de la ville, des membres de la garde nationale, des agents du FBI, des pompiers, des secouristes s'activaient à l'intérieur et autour de l'édifice Alfred P. Murrah, où la bombe a explosé, créant une plaie béante.

Il était impossible de s'approcher à plus de deux coins de rue de l'édifice, la police ayant formé un cordon de sécurité impénétrable. Une véritable armada de journalistes, avec leurs cars de reportage et leurs caméras sur trépied, occupait les terrains de stationnement laissés vacants par la fermeture des édifices à bureaux du centre-ville. Les grandes ventes de la télévision américaine étaient toutes là: Tom Brokaw, Connie Chung, Geraldo Rivera, etc.

Plusieurs des buildings du centre-ville portaient les marques de l'explosion: vitres brisées, toits affaissés, structures ébranlées. Sur le terrain de la St. Paul's Cathedral, à trois coins de rue de

l'explosion, Mike Henderson, un entrepreneur de 53 ans, ramassait, avec l'aide de deux jeunes gens, les briques tombées de trois corniches de l'église.

Il avait du mal à contenir sa colère. «Ce qui me choque le plus, c'est de savoir qu'on a frappé là où il y avait des enfants, a-t-il dit. Ils n'avaient rien à voir avec quoi que ce soit. J'espère qu'on appréhendera les criminels qui ont fait ça et qu'on les exécutera.»

Nous sommes en Amérique

Non loin de là, Gary Treadway se tenait au milieu des décombres de son entreprise de réfection de meubles. Le toit et la devanture de son commerce n'ont pas résisté à l'explosion. Deux camionnettes, stationnées devant la porte, ont été écrasées sous les blocs de ciment.

«J'étais au téléphone quand la bombe a explosé, a-t-il dit. Cela a fait un boum incroyable. Je me

VOIR INNOCENCE EN A 2

L'UMQ veut fusionner avec l'UMRCQ

ANDRÉ PÉPIN

L'heure est aux regroupements dans le monde municipal au Québec. Le président de l'Union des municipalités, M. Ulric Blackburn, annonce une campagne de promotion pour joindre l'Union des municipalités régionales de comtés à son organisme. Du même souffle, il soutient que 1 450 municipalités, c'est trop: «Si on coupait de moitié, nous aurions franchi un grand pas.»

C'est ce qui ressort du début du congrès de l'UMQ, qui se tient jusqu'à demain au Palais des congrès de Montréal. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a ouvert le congrès en faisant appel «à la solidarité de toutes les villes de la province pour résoudre les problèmes majeurs qui touchent le monde des relations de travail.»

Montréal a obtenu l'appui unanime du conseil d'administration de l'UMQ pour demander à Québec l'autorisation de recourir au lock-out dans les conflits qui se

prolongent, comme c'est le cas actuellement à Montréal avec les cols bleus.

Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, n'a pas fermé la porte à la requête de Montréal et de l'UMQ. Le ministre explique par ailleurs que le gel des salaires dans le secteur municipal, assuré jusqu'à ce jour par la loi 102, pourrait être prolongé par un mécanisme spécial convenant aux municipalités. «L'en discute avec mes collègues du Trésor, notamment», a-t-il fait savoir aux élus réunis à Montréal. M. Chevrette, rappelons-le, ne peut assister au congrès à cause du décès de sa femme, mais son collègue François Gendron, des Ressources naturelles, a lu aux congressistes le message du ministre des Affaires municipales.

M. Chevrette exhorte par ailleurs les municipalités à regrouper les services et les municipalités, dans le but de réduire considérablement les dépenses. Il cite une étude récente sur la rémunération qui montre que les salaires et dépenses sont de 27 pour cent

plus élevés dans le secteur municipal comparativement au secteur public. «Nous ne forcerons la main de personne. Bon an mal an, une quinzaine de regroupements s'effectuera au Québec, mais il faut multiplier ces ententes. De grâce, abandonnez les querelles de clocher», a dit le ministre Gendron au nom de son collègue Chevrette.

Le lock-out

L'idée de fusionner les deux unions de municipalités, celle des villes et des campagnes, vise justement à créer un bloc fort, explique M. Blackburn, pour mieux négocier avec le gouvernement du Québec, avec des dossiers plus précis, une stratégie unique et des dépenses réduites.

Les villes veulent se liguer pour revoir en profondeur les modes de négociation avec leurs employés. «Nous, les élus, nous n'avons pas la possibilité de négocier d'égal à égal. Les employés ont le droit de grève. Nous

VOIR FUSION EN A 2

À Laval, la vie ne tient parfois qu'à... un feu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Beaucoup de résidents du secteur du boulevard Dagenais et de la rue Marcellin, dans le quartier Fabreville, à Laval, ont vivement protesté mercredi soir et hier après qu'une femme de 71 ans eut été tuée en traversant la chaussée à l'endroit même qui avait été identifié comme dangereux par les 3 000 signataires d'une pétition réclamant qu'on y installe un feu de circulation ou un arrêt obligatoire.

Cette pétition a eu comme seul résultat que la ville de Laval a fait peindre des lignes jaunes sur le pavé.

Il était 18 h 35 quand Colette Morin a entrepris de traverser le boulevard Dagenais, à l'intersection de la rue Marcel-

lin, en direction sud-ouest. Même si elle a tenté de se mettre en sécurité à la vue d'une camionnette qui approchait, elle a été renversée. La mort a été instantanée.

«La pauvre femme a voulu courir pour éviter d'être happée par le véhicule, qui roulait passablement vite, mais à son âge, elle n'a pu atteindre le terre-plein à temps», a dit une jeune femme.

«C'est une intersection dangereuse. Les automobiles et camions arrivent de la 13 et plusieurs conducteurs se sentent encore sur la voie rapide. Il y a des dizaines d'enfants qui prennent l'autobus au coin pour aller à l'école. Une femme m'a souligné que l'an passé, une pétition avait été si-

VOIR LAVAL EN A 2

portes & fenêtres

VERDUN

1525, MOREAU (près de Préfontaine)
524-6383

MONTREAL
2269, ST-CLEMENT (près de Vieux)
255-6868

VERDUN
667, GALT (près Verdun)
761-7895

LAVAL
4525, BOUL. SAMSON (Chenoy pres aut. 13)
681-1547

RIVE-SUD
139, BOUL. LAURIER route 116 (St-Basile)
653-2265

LES SPÉCIALISTES DES BALCONS
BALCON EN PLASTIQUE 100% RECYCLÉ ayant l'apparence du BOIS
GARANTIE À VIE
Cascades
Re-Plast

189\$

BALCON FIBRE DE VERRE DISPONIBLE

PAYEZ et EMPORTEZ

RAMPE D'ALUMINIUM «AVANTAGE» PAR ALMAX 36" DE HAUTEUR GARANTIE 20 ANS
17\$ pi. lin. (coteux en sus)

Demain dans La Presse



Plus

Qui succédera à Mitterrand?

Jamais le premier tour d'une élection présidentielle n'aura été aussi serré et incertain, en France, après une campagne qui a connu un incroyable retournement de situation.

Nouveau feuilleton

Dr CLÉMENT OLIVIER

L'Amour assassin



PRÉFACE DE L'ABBÉ PIERRE

Le Dr Clément Olivier parle de malades du sida qu'il a pris dans ses bras, qu'il a confortés, qu'il a suivis jusqu'au bout de leur vie.

Précision

Contrairement à ce qui était écrit dans une dépêche publiée en page A2 de La Presse du 13 avril, les trois survivantes des quintuplées Dionne n'ont pas vendu leurs droits pour la mini-série portant sur leur vie intitulée « Million Dollar Babies » au coût de huit millions.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

L'attentat contre le World Trade Center en février 1993 (six morts, un millier de blessés), a valu à chacun des quatre intégristes reconnus coupables de l'agression 240 années de prison.

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Le procès O.J. Simpson traîne en longueur. L'intérêt que vous y portez s'est-il éteint? À cette question posée hier, 61% des répondants ont avoué ne plus s'intéresser comme avant à ce procès.



La Presse

La quotidienne à trois chiffres 536 Tirage d'hier à quatre chiffres 4439

Table with subscription and advertising rates: ABONNEMENT 285-6911, ANNONCES CLASSÉES 285-7111, DÉCÈS, REMERCIEMENTS 285-6816, GRANDES ANNONCES 285-7202, etc.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.



CODE DU JOUR 16-5 VENDREDI 21 AVRIL 1995

Suite de la Une

SUSPECTS

Deux suspects recherchés

mier mesurerait 1 m 75, pèserait 78 kilos et aurait des cheveux châtain coupés en brosse; le second mesurerait 1 m 72, pèserait 78 kilos, aurait des cheveux bruns coiffés en arrière et porterait un taouage au bras gauche.

M. Kennedy a démenti par ailleurs l'information donnée par la chaîne télévisée CNN selon laquelle trois hommes de type moyen-oriental avaient été interpellés, l'un à Oklahoma City et les deux autres à Dallas, au Texas.

Autre développement, qui témoigne de la coopération internationale mise en place, un homme détenteur d'un passeport américain a été refoulé vers les États-Unis à son arrivée à Londres sur un vol en provenance de Chicago.

tention de se rendre, eurent été fouillées par la police italienne, qui y aurait découvert du matériel pouvant servir à fabriquer des explosifs.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Washington, Mme Janet Reno, ministre de la Justice, s'est refusée à tout commentaire sur la possibilité qu'il existe un rapport entre les deux suspects et le « témoin possible » ramené à Washington.

Deux cents agents du FBI, ainsi qu'une centaine d'autres policiers, sont présents à Oklahoma City. Le Pentagone a mis à la disposition des enquêteurs une dizaine de militaires arabisants, mais Mme Reno a tenu à souligner qu'il ne fallait pas en déduire qu'une communauté particulière était visée.

À la Maison Blanche, où une cellule de crise a été mise en place, le président Clinton a promis de nouveau que justice serait faite et qu'elle serait « rapide, déterminée et sévère ».

INNOCENCE

« Nous avons perdu notre innocence »

suis tout de suite précipité sous le bureau. L'épisode m'a rappelé mon séjour au Vietnam pendant la guerre. Je remercie Dieu d'en être sorti vivant, comme je lui suis reconnaissant de m'avoir laissé la vie sauve au Vietnam.

Et il ajoute: « Les terroristes ont voulu démontrer qu'ils peuvent frapper n'importe où aux États-Unis. Que personne n'est en sécurité. J'entends maintenant dire qu'il doit y avoir une meilleure protection contre ces actes. Mais que peut-on faire contre un terroriste qui stationne une voiture remplie d'explosifs devant un building? Nous ne pouvons pas

dresser des barricades à chaque coin de rue. Nous sommes en Amérique. »

L'opinion de M. Treadway rejoint celle d'un expert en matière de terrorisme, Stephen Sloan, qui enseigne à l'Université de l'Oklahoma.

« Nous avons perdu un peu de notre innocence, a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique. Nous ne savons pas qui a commis cet acte de terrorisme. Mais il peut s'agir de personnes vivant parmi nous depuis un certain temps déjà. Il y a plusieurs cibles faciles ici. L'attentat nous envoie un message de vulnérabilité qui n'existait pas auparavant. »

Une scène horrible Plusieurs citoyens d'Oklahoma

FUSION

L'UMO veut fusionner avec l'UMRCO n'avons rien pour arrêter ça », déplore M. Blackburn.

L'UMO tient cependant au maintien des services essentiels en cas de lock-out, pour ne pas punir la population. C'est cette gestion des services essentiels qui inquiète certains élus.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, vient de vivre un conflit de plusieurs mois avec le service de transport en commun. « Sans la menace de Québec de frapper avec une loi spéciale, ce conflit aurait pu durer vingt ans. Nos chauffeurs, en offrant un service aux heures de pointe, allaient chercher 90 pour cent de leur salaire habituel, si l'on tient compte des fonds de grève. Nous n'avions aucun moyen de mettre fin au conflit. Le lock-out, c'est un nouveau rapport de force, mais il ne règle pas tous les problèmes si nous offrons des services étendus. »

Québec, pour accorder le droit de lock-out, doit amender le Code du travail, dont l'application ne relève pas du ministère des Affaires municipales mais de celui de l'Emploi. Une décision qui favoriserait les villes devrait d'abord faire l'objet d'un débat social très large, impliquant tous les secteurs d'activité.

Le maire de Montréal, lui, demeure catégorique au sujet du rapport de force entre les administrations et les travailleurs syndiqués. « Dans le contexte actuel, nous sommes carrément piégés. Les conflits peuvent s'éterniser parce que nous n'avons aucun outil à notre disposition. Nous n'avons pas le droit de payer des employés pour quarante heures, dans une semaine de 35 ou 37 heures de travail. Je demande la solidarité de tout le Québec », lance-t-il.

La force de l'UMO, même sans la fusion avec sa cousine l'UMRCO, est considérable. Le premier ministre Parizeau a d'ailleurs promptement accepté de parler au congressistes, à la clôture, samedi. Les 300 municipalités de

l'UMQ regroupent 80 pour cent de la population, gèrent 85 pour cent des budgets municipaux et emploient plus de 90 pour cent de la main-d'oeuvre en milieu municipal.

La majorité des grandes villes du Québec sont regroupées pour effectuer des achats. L'agence MuniServices, de l'Union des municipalités du Québec (UMO) a négocié l'an dernier des contrats pour 22 millions. Cette forme de regroupement est nouvelle. Plus de cinquante municipalités regroupées ont acheté l'an dernier 50 000 tonnes de sel pour le déglaceage des rues.

Les économies réalisées par le regroupement d'achats de 782 900 formulaires de cours municipales atteignent, dans certains cas, 50 pour cent. Une certaine de municipalités bénéficie d'une assurance collective commune.

Une centaine de municipalité, également, font partie du groupe de partage Avantage privilège Bell et économisent ainsi 54 pour cent sur leurs frais d'interurbains.

Les municipalités qui le désirent peuvent maintenant offrir le service d'urgence 9-1-1 en tarifiant les coûts d'opération de ce service sur le compte des abonnés du téléphone, une initiative qui soulève cependant la controverse dans certains milieux.

Une majorité de municipalités profitent également de l'achat commun de matériel de bureau, indique l'UMQ.

Des modifications législatives, apportées en 1994, permettent maintenant à l'UMQ d'offrir à ses membres des services financiers, avec la collaboration de la Banque nationale et le Mouvement Desjardins.

LAVAL

A Laval, la vie ne tient parfois qu'à... un feu

gnée, mais ça n'a rien donné », a commenté de son côté Jennifer Bowie, caissière d'une station libre-service située à cette intersection.

« Des conducteurs accélèrent en appochant de l'autoroute afin d'y arriver plus rapidement », a souligné une autre personne.

À la suite d'un accident mortel survenu le 3 juin dernier à cette intersection, 3 000 personnes avaient signé une pétition dénonçant le danger et l'avaient envoyée à l'hôtel de ville.

Le conseiller municipal du quartier, Robert Plante, a précisé que c'est à sa demande que la pétition avait été signée et qu'il avait récemment amené les membres du comité exécutif sur les lieux pour constater le danger.

s'avérait qu'un Etat étranger pouvait être impliqué.

« Personne, nulle part dans ce pays, ne peut échapper aux terribles conséquences de ce qui a été fait », a affirmé le président, qui a ordonné que les drapeaux soient mis en berne sur les bâtiments officiels américains dans le monde entier.

Ces développements sont intervenus alors que l'espoir de retrouver des survivants dans les décombres du bâtiment fédéral ravagé mercredi s'amenuisait d'heure en heure. Hier en fin d'après midi, les secours ont été temporairement suspendus de crainte que l'immeuble éventré ne s'effondre.

Le Pentagone a envoyé sur place des équipes spécialisées dans la détection d'explosifs, des hélicoptères d'évacuation, une unité de chiens spécialement entraînés et des chirurgiens.

Les sauveteurs ont dû amputer une femme de 20 ans pour la dégager des décombres, et les survivants multipliaient les récits d'horreur, une puéricultrice racontant notamment avoir vu un enfant décapité par l'explosion.

menté un agent recruteur qui travaillait au quatrième étage de l'immeuble.

Après être demeuré inchangé tout au long de la journée à 36 morts, dont 12 enfants, et 432 blessés, dont 72 hospitalisés, le bilan s'est alourdi dans la soirée après la découverte de plusieurs autres cadavres, et le nombre des morts s'établissait en fin de journée à 52, dont 12 enfants. Un nombre indéterminé de victimes était toujours enfoui sous les débris et six jours seront peut-être nécessaires pour retrouver tous les corps, a déclaré le commandant des pompiers de la ville, M. Gary Marrs.

Estimé initialement à 300, le nombre des disparus a été révisé à la baisse car 700 personnes qui se trouvaient dans le bâtiment au moment de l'explosion se sont signalées aux services de police.

Cet attentat, le plus meurtrier jamais perpétré sur le sol américain, a provoqué un choc considérable aux États-Unis. L'image d'un pompier portant dans ses bras un bébé en sang a fait le tour des journaux et des télévisions nationales.

L'attentat commis en février 1993 contre le World Trade Center de New York avait fait six morts et un millier de blessés.

City ont néanmoins trouvé du réconfort dans l'esprit d'entraide qui a suivi l'explosion. Dans une autre ville, ont-ils dit, la confusion qui a suivi la conflagration aurait pu donner lieu à des scènes de pillage. Mais l'héroïsme a eu le dessus. Et Rich Nelson, un chirurgien, a été un des héros.

Dans la soirée de mercredi, il a aidé à secourir la dernière personne à être tirée vivante des débris de l'édifice du gouvernement fédéral, une adolescente de 15 ans.

« Elle était coincée sous un amas de pierres et de ferraille, a-t-il dit, entouré d'une demi-douzaine de journalistes. Je lui tenais la main quand j'ai réalisé que j'avais les pieds sur le cadavre d'une autre personne. Nous avons noté la

présence de deux autres morts avant de parvenir à l'extirper de là. Nous avons été obligés de laisser les morts là. C'était horrible... »

Horrible comme l'attente des proches des personnes encore sous les débris. A la First Christian Church, plusieurs d'entre eux ont rencontré les journalistes, leur montrant des photos, qui de leur mari, qui de leur frère, qui de leur mère.

« C'est dur, a dit Timm Hearn, 27 ans, dont la mère Castine Derveroux travaillait au septième étage de l'édifice fédéral. Je ne sais pas à quoi m'attendre. Elle était là et le building est aujourd'hui en ruines. L'espère de tout mon coeur que Dieu était avec elle. »

Les grandes villes du Québec font leurs achats en commun

ANDRÉ PÉPIN

La majorité des grandes villes du Québec sont regroupées pour effectuer des achats. L'agence MuniServices, de l'Union des municipalités du Québec (UMO) a négocié l'an dernier des contrats pour 22 millions.

Plus de cinquante municipalités regroupées ont acheté l'an dernier 50 000 tonnes de sel pour le déglaceage des rues.

Les économies réalisées par le regroupement d'achats de 782 900 formulaires de cours municipales atteignent, dans certains cas, 50 pour cent. Une certaine de municipalités bénéficie d'une assurance collective commune.

Une centaine de municipalité, également, font partie du groupe de partage Avantage privilège Bell et économisent ainsi 54 pour cent sur leurs frais d'interurbains.

Les municipalités qui le désirent peuvent maintenant offrir le service d'urgence 9-1-1 en tarifiant les coûts d'opération de ce service sur le compte des abonnés du téléphone, une initiative qui soulève cependant la controverse dans certains milieux.

Une majorité de municipalités profitent également de l'achat commun de matériel de bureau, indique l'UMQ.

Des modifications législatives, apportées en 1994, permettent maintenant à l'UMQ d'offrir à ses membres des services financiers, avec la collaboration de la Banque nationale et le Mouvement Desjardins.

Le président, Ulric Blackburn, quitte son poste aujourd'hui et pour la première fois, une élection sera nécessaire pour combler

cette fonction. Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, fera la lutte à Francine Dubé, de Saint-Romuald, au sud de Québec. L'élection doit avoir lieu aujourd'hui.



PHOTO PC

Dans le cadre du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec, Pierre Bourque, maire de Montréal, Claude Gladu, maire de Longueuil et Guy Lacroix, maire de Gatineau annonçaient et signaient une entente de partenariat intermunicipal pour le développement d'un progiciel de gestion des loisirs, LUDIK.

Elle a été remise au service du Génie, qui a mandaté une firme privée pour effectuer une étude à l'issue de laquelle on a conclu que cette intersection ne nécessitait par de feu ni d'arrêt obligatoire.

Il a plutôt été suggéré de peindre la chaussée en jaune pour démontrer qu'il y a des piétons qui la traversent.

Depuis les derniers mois, signale le sergent Réjean Simard, de la police de Laval, un accident avec blessé et deux autres avec des

dommages matériels ont été signalés à cet endroit.

Une autre source veut que les policiers affectés à la circulation routière aient ciblé cette intersection, où ils donnent passablement de contraventions.

« À la suite de cette tragédie, le dossier va certainement être réactivé par le conseil municipal et le service du Génie », a déclaré le directeur des communications de Laval, Pierre René de Cotret.

PROMOTION

Nos ressources naturelles

CAHIER SPÉCIAL D'INFORMATION

Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans

La Presse

Laval aura, enfin, un centre-ville

Des travaux de 600 millions échelonnés sur 15 ans

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Si tout se réalise tel qu'annoncé hier, Laval aura dans 15 ans — 45 ans après sa fondation — un véritable centre-ville qui sera réalisé au coût de 600 millions, où 2000 personnes résideront et 3000 autres viendront travailler quotidiennement.

La vue de l'axe thématique du futur centre-ville ressemble de beaucoup à celle de l'allée des Champs Élysées. Une fois terminé, ce projet réalisé sur un terrain de plus de quatre millions de pieds carrés aura son Chemin de la Mémoire — artère principale — qui racontera l'histoire de Laval en remontant plusieurs siècles en arrière et en se projetant vers l'avenir.

Ce vaste espace est borné à l'est par l'autoroute des Laurentides (15), à l'ouest par le boulevard Daniel-Johnson, au nord par le boulevard Le Carrefour et au sud par le boulevard Saint-Martin.

Le promoteur de ce projet est le Cen-

tre de commerce de Montréal (CADEV), société membre du Groupe immobilier Caisse, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Avant de devenir propriété de CADEV, cet espace vert appartenait à Ivanhoë qui avait aussi prévu réaliser un vaste complexe au même endroit. Le Cosmodôme a été construit sur une partie de ces lots.

Laval sera appelée à apporter une contribution dans la réalisation du centre-ville. « Il s'agit d'un plan et il faut bien comprendre qu'il se réalisera selon les ressources disponibles et selon les éléments qui viendront s'y ajouter au fil des années », a déclaré le maire Gilles Vaillancourt.

Il a donné par exemple le projet de l'hôtel de ville. « Je rappelle, poursuit-il, que nous n'avons pas d'intention arrêtée à ce sujet. Cependant, je félicite les promoteurs d'avoir prévu dans leur plan de développement une portion de terrain qui pourra éventuellement accueillir un complexe réservé aux fins de l'administration municipale. »

CADEV estime que la réalisation du projet permettra la création de plus de 7700 emplois directs et indirects. Le concepteur est l'architecte et urbaniste Didier Poirier.

La maquette dévoilée hier est réellement impressionnante ; elle sera bientôt en montre au centre commercial Carrefour Laval. On y voit des immeubles déjà existants comme le centre commercial Le Carrefour, le centre des congrès, les hôtels, le Cosmodôme et, au sud, le palais de justice.

Du côté est de l'allée, viendra se greffer, selon le plan présenté, la Place du citoyen, la salle multifonctionnelle avec un grand hall d'exposition, l'hôtel de ville. Des résidences seront construites dans la partie ouest.

Les travaux s'amorceront dès l'automne 1995. On compte offrir en vente des unités de logements, des immeubles de deux étages, dans un an environ. Il va falloir une quinzaine d'années avant que tout le projet soit finalisé. En 2010,

Laval aura donc 45 ans, puisque cette ville fut créée en 1965.

Pour CADEV l'absence d'un centre-ville à Laval jusqu'à présent s'explique facilement par la façon dont la ville s'est développée à partir des 14 ex-municipalités de l'île Jésus.

« Laval, soutient-on, a aujourd'hui impérativement besoin d'un centre-ville qui lui donnera plus de cohésion et qui sera le nouveau pôle à partir duquel elle sera en mesure de lancer une nouvelle étape de son développement, celle qui la guidera vers le prochain millénaire. Le centre-ville de Laval ne sera pas à l'image de celui de trop nombreuses villes américaines où, après les heures de travail, les rues et parcs deviennent déserts. »

Soulignons en terminant que le député régional de Laval, le député David Cliché, a fait savoir à *La Presse* que le ministre Guy Chevrette viendra très bientôt à Laval pour annoncer l'accord du gouvernement pour ce qui est du centre multifonctionnel.

Ex-avocat condamné

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un ex-disciple de Thémis, Yvon Descôteaux, qui avait fondé le Club juridique, a été condamné hier à une amende de 42 500 \$ après avoir été reconnu coupable sous 47 des 86 chefs d'accusation d'avoir exercé illégalement la profession d'avocat.

C'est le Barreau du Québec qui avait déposé ces accusations devant la Cour du Québec, à Laval. À la demande de l'avocat du Barreau, le juge Michel Duceppe l'a acquitté ou a décrété un arrêt de procédures pour les 39 autres chefs parce qu'il y avait souvent doublement. Si Descôteaux n'acquiesce pas son amende dans un an, il devra purger 12 mois de prison.

En l'absence de Descôteaux, le 22 février dernier, le juge Duceppe avait ordonné de procéder au procès sans l'accusé.

L'inculpé a déjà expliqué qu'il avait créé le Club juridique pour aider les personnes qui n'avaient pas accès à l'Aide juridique, mais qui n'avaient pas assez d'argent pour se payer les services d'un avocat.

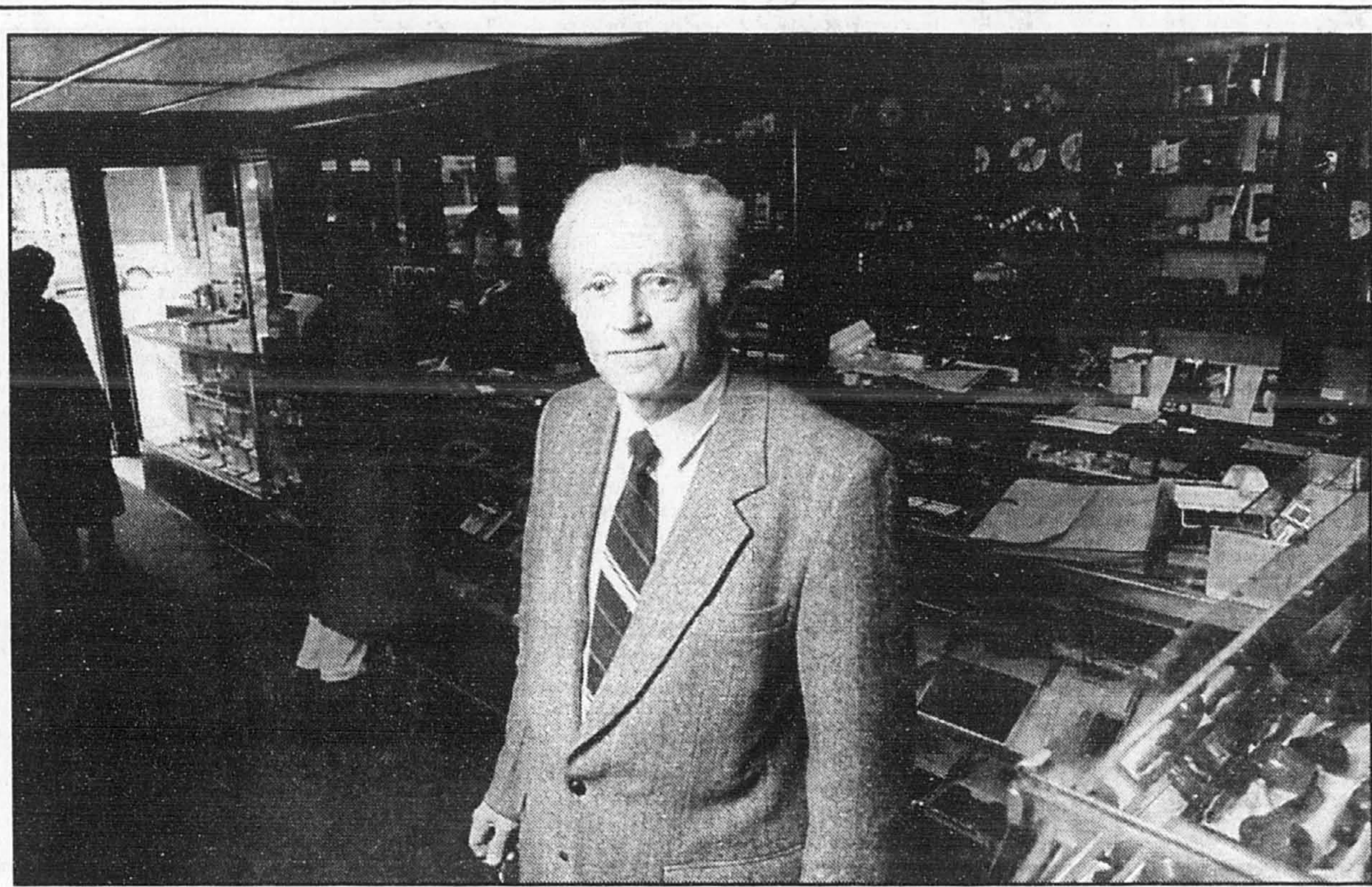
Pour adhérer à ce club qui avait pignon sur rue à Laval, il fallait déboursier 50 \$. D'autres frais étaient exigés par la suite.

Il a été mis en preuve devant le juge Duceppe que c'est Descôteaux qui rédigeait les documents juridiques, mais que c'était le client qui signait.

Une femme est venue affirmer devant le tribunal qu'elle avait dû verser en honoraires à cet ex-avocat radié en 1990 quelques milliers de dollars, sans avoir aucun reçu, et qu'elle avait été obligée contre son gré de poursuivre sa mère pour une somme de 1,2 million de dollars.

Cette même cliente a ajouté avoir en une autre occasion remis cinq billets de 1000 \$ à Descôteaux pour qu'il l'aide alors qu'elle voulait mettre sur pied une compagnie de système d'alarme.

Dans sa décision, le juge Duceppe note aussi que Descôteaux a fait attribuer à une cliente un faux numéro d'assurance-sociale.



Gottfried Hildebrandt, propriétaire de la tabagie Henri Poupard : « Les Américains ne recherchent qu'une chose, ici : les cigares cubains ».

Passer sa vie dans le tabac sans jamais fumer !

En 90 ans, des milliers de fumeurs ont défilé chez Henri Poupard

PAUL ROY

Si vous fumez des Craven-A ou, pire encore, si vous ne fumez pas, vous risquez de ne pas connaître Henri Poupard.

Mais si vous fumez des Kretek, ces cigarettes indonésiennes aux clous de girofle, ou des Hoyo de Monterey, à 28 \$ le cigare, vous serez peut-être intéressés d'apprendre qu'Henri Poupard déménage.

Dimanche, il quittera le 1331, ouest, rue Sainte-Catherine, où il logeait depuis 90 ans, pour le 1385, ouest, rue Sainte-Catherine, une centaine de mètres plus à l'ouest.

Nous parlons de la tabagie, bien entendu. Parce qu'Henri Poupard, lui, est mort depuis une trentaine d'années.

C'est Gottfried Hildebrandt, un importateur de tabac d'origine allemande, qui a acheté le commerce, en 1966. Et s'il déménage, dimanche, c'est parce que le propriétaire de la bâtisse a choisi de louer à un vendeur de jeans le petit local où flottaient encore hier des effluves de tabacs exotiques.

M. Hildebrandt n'a jamais fumé. Pas plus d'ailleurs que sa fille Suzanne, qui passe le plus clair de son temps à la tabagie. Quant à Albert Ruzich, qui vient de tendre deux paquets de Borkum Riff à un vieux monsieur distingué, il ne fume plus depuis une mèche.

Pourtant, les trois pourraient vous parler de cigares, de pipes et de tabac à priser ou à chiquer durant des heures.

« J'ai appris mon métier au Brésil, dit M. Hildebrandt, comment on plante le tabac, comment on roule les cigares... »

— Mais comment pouvez-vous vous intéresser à ce point à un produit que vous ne consommez pas ?

— De la même manière qu'un manufacturier de sous-vêtements féminins n'est pas obligé d'en porter lui-même.

Les clients d'Henri Poupard viennent de Montréal, des Cantons de l'Est, mais aussi d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, des États-Unis.

« On ne pourrait pas vivre sans nos clients américains », dit M. Hildebrandt. Pourtant, les Américains n'achètent

qu'un type de produits chez Henri Poupard : des cigares cubains, interdits de séjour chez-eux.

« Un Montréalais passe ici et achète quelques cigares, dit M. Hildebrandt. Il peut repasser la semaine suivante. L'Américain, lui, peut repartir avec 1000 \$, 2000 \$, 5000 \$ de cigares cubains ! »

D'ailleurs, 5000 \$, c'est ce que coûte la boîte de 50 cigares du 500^e anniversaire de l'implantation de la culture du tabac sur l'île de M. Castro. Cinq-cents de ces boîtes seront vendues de par le monde. Henri Poupard en a une.

En 90 ans, des milliers de fumeurs ont défilé au 1331 Sainte-Catherine. Beaucoup de fumeurs anonymes, d'autres plus connus : Serge Savard, René Lévesque, Roger Lemelin...

L'autre jour, après son premier but dans la Ligue nationale, la recrue du Canadien, Turner Stevenson, est passé acheter une boîte de Iracema brésiliens à distribuer aux potes. Un but de 150 \$.

Mistral tente sans succès de plaider coupable

LUCIE CÔTÉ

Accusé d'avoir menacé de mort sa compagne et d'avoir brisé les conditions de son ordonnance de probation, l'écrivain Christian Mistral a tenté sans succès hier de plaider coupable pour en finir avec cette histoire.

En fait, le jeune homme de 30 ans se déclarait coupable « avec explications ». Après l'avoir écouté, le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'explications, mais d'une défense, qu'il convient d'exposer lors d'un procès.

L'auteur des romans *Vamp* et *Vautour*, qui a publié récemment en un seul volume *Carton-Pâte* et *Papier Mâché*, recueils de textes divers, a répété qu'il voulait plaider coupable, mais son procès a néanmoins été fixé au 26 mai.

L'accusé est détenu depuis son arrestation, le 5 avril, et il est bien possible qu'il ne puisse recouvrer sa liberté avant le procès.

De son vrai nom Christian Roy, Mistral se retrouve devant les tribunaux pour la quatrième fois en moins de deux ans. En juin 1994, il a été reconnu

coupable de voies de fait simples à l'endroit de son amie de l'époque pour des incidents survenus au mois de septembre précédent. Il avait alors été condamné à payer une amende de 200 \$.

Au mois de septembre suivant, il est de nouveau arrêté pour avoir frappé à deux reprises sa nouvelle petite amie. Son procès sera fixé au mois de janvier.

Mais entre-temps, en novembre, Christian Roy se dispute avec une troisième femme, Sylvie Dumoulin, qu'il fréquentait depuis deux mois et qui avait témoigné en sa faveur en septembre. Il lui presse le visage entre ses mains, la saisit par le collet et lui crache au visage.

Le 15 décembre, il plaide coupable à l'accusation de voies de fait simples que lui a valu ce dernier incident. Il est condamné à purger une journée de prison — il vient de passer 17 jours en détention préventive qui comptent pour

le double — et à une probation de deux ans.

Il lui est notamment interdit d'entrer en contact avec Sylvie Dumoulin et de se trouver au bar dont elle est propriétaire, situé au 1635, rue Saint-Denis.

Le juge refusant de le libérer en attendant son procès du mois de janvier, Mistral plaide également coupable dans cette affaire le 22 décembre et est de nouveau condamné à une journée de prison.

Le 5 avril, il est arrêté au bar La Piaule, propriété de Sylvie Dumoulin, où il n'a pas le droit de se trouver, et est accusé de menaces de mort contre la femme avec laquelle il lui est défendu de communiquer.

Le procureur de la Couronne, Me Suzanne Nault, a indiqué que Christian Roy s'était rendu à La Piaule vers 16 h. Sylvie Dumoulin, qui se trouve alors seule dans le bar, a peur, et lorsque d'autres clients se présentent, elle demande à son ami de partir. Roy lui aurait alors répondu « Un jour, je crois que je vais t'étouffer ». Profitant d'un moment d'inattention de l'accusé, la plaignante téléphone au 9-1-1 et le jeune écrivain est arrêté sur place, résume

le procureur qui a demandé au juge Lagacé de condamner Mistral à cinq mois de prison.

La version de l'accusé est sensiblement différente.

« C'est ma dernière chance de m'expliquer ; je vais essayer de faire court et de faire clair. Il y a deux semaines que je suis incarcéré, j'ai eu le temps de penser », a commencé Mistral. Il affirme que c'est Sylvie Dumoulin elle-même, qui avait porté plainte contre lui en novembre, qui est entrée en contact avec lui par l'intermédiaire d'un ami, ce qui annulait selon lui les conditions à respecter. « C'était sa volonté à elle, je pensais que les conditions de ma probation dépendaient de sa volonté. Je ne me suis pas caché », souligne Mistral qui a lancé son livre et en a fait la promotion au bar de Sylvie Dumoulin.

« Je ne l'aurais jamais fait si j'avais su que je ne pouvais pas », a-t-il assuré. Mistral explique aussi qu'il n'a pas dit à son amie, persuadée qu'il la trompait, qu'il l'étoufferait, mais plutôt qu'elle mériterait qu'il lui torde le cou. « J'ai dit ça sans colère et sans penser à mal, c'est une expression que ma mère utilisait », note-t-il.

L'EXPRESS DU MATIN

RAPPEL D'APPAREILS À PAIN

La compagnie West Bend, du Wisconsin, a annoncé hier le rappel de 425 000 appareils à fabriquer le pain et la pâte, dont 36 000 se trouvent au Canada, parce qu'ils peuvent surchauffer et risquent de prendre feu. La compagnie affirme avoir été avisée de trois incidents au cours desquels un panneau de circuits défectueux a pris feu. Personne n'a toutefois été blessé. West Bend demande aux consommateurs de cesser immédiatement d'utiliser les appareils rappelés et de téléphoner au 1-800-545-4217 afin de fixer les modalités d'une réparation gratuite de leurs appareils. Ce rappel concerne tous les modèles d'appareils à fabriquer le pain et la pâte West Bend ('West Bend Automatic Bread and Dough Makers') fabriqués entre le 1er juin 1994 et le 9 avril 1995.

AFFAIRE BISSONNETTE : LA COURONNE EN APPEL

La Couronne interjettera appel de l'acquiescement du docteur Marc Bissonnette, accusé d'avoir agressé sexuellement une patiente. Le 7 avril dernier, estimant que la version des deux femmes qui affirmaient avoir vu par la fenêtre le plasticien violer sa jeune patiente endormie sur la table d'opération n'était pas fiable, le juge Pierre Brassard avait acquitté l'accusé. La version du chirurgien de 39 ans, qui disait avoir eu une relation sexuelle consensuelle avec sa patiente, avait convaincu le magistrat. Le procureur de la Couronne, Me Hélène Di Salvo, ne pouvait encore hier énumérer les motifs soutenant sa demande d'appel, dont la date n'a pas été fixée.

FRAUDE

Une femme de 51 ans, soupçonnée de fraude et de vol aux dépens de son employeur, le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, à qui elle aurait subtilisé plus de 52 000 \$ en trois ans, vient d'être sommée de comparaître au palais de justice de Montréal, le 24 mai prochain. Solange Schroetter, d'Eastman, dans les Cantons de l'Est, a déjà été condamnée. « Agente de secrétariat », elle rédigeait un faux compte de dépenses au nom d'un autre employé, une demande d'avance pour des voyages imaginaires, préparait le chèque pour rembourser l'employé puis imitait sa signature pour encaisser l'argent. Elle aurait également fait de fausses réclamations de temps supplémentaire en empruntant l'identité d'autres employés.

CADAVRE REPÊCHÉ

Un homme a trouvé, hier matin, le cadavre de Frédéric Poulin, 10 ans, dans la rivière des Prairies, à la hauteur de la rue Jeanne, dans le quartier Sainte-Dorothée, à Laval. Le garçonnet s'était noyé à la fin de février en allant chercher de l'eau pour solidifier son château de neige, près de la demeure de ses parents, rue Bourgeois, non loin de la rue Jeanne.

ACCIDENT CHEZ MOLSON

Un employé de manutention de Molson O'Keefe a été grièvement blessé lors d'un accident de travail survenu tôt hier matin dans un département de production de cette brasserie de la rue Notre-Dame. L'homme de 38 ans, dont l'état de santé est jugé sérieux par les médecins de l'hôpital Saint-Luc, est demeuré prisonnier pendant de longues minutes sous un appareil mécanique avant d'être secouru par ses compagnons de travail. L'accident s'est produit durant le quart de nuit, vers 4 h 30 hier matin, au moment où la victime travaillait sur la chaîne de production servant au « décaissage » de bouteilles de bière vieilles destinées au lavage sous pression. M. Alban Asselin, vice-président aux affaires publiques de Molson O'Keefe, a indiqué hier à *La Presse* qu'une enquête était en cours.

TRAVAUX SUR CHAMPLAIN

Du 21 avril au 15 novembre, des travaux de réfection sur le pont Champlain occasionneront des fermetures de voies. Du mois d'avril au mois de juillet dans la direction nord, une voie sera fermée la semaine de 20 h à 23 h. De 23 h à 5 h (7 h le samedi), deux voies seront fermées la semaine. Du mois d'août au mois de novembre, en direction sud, une voie sera fermée la semaine de 20 h à 23 h. Le vendredi les travaux débiteront à 21 h. Deux voies seront fermées la semaine de 23 h à 5 h 30 (7 h le samedi). Les travaux nécessiteront également la fermeture d'une voie dans l'une ou l'autre des directions le jour entre 9 h 30 et 15 h.



DROIT DE PAROLE
 Avec Anne-Marie Dussault • LE SYSTÈME JUDICIAIRE PEUT-IL RÉHABILITER LES MINEURS QUI COMMETTENT DES ACTES CRIMINELS VIOLENTS ?
 Radio Québec *Ouvrez-vous Verrez.* Ce soir 20 h

Charles-Henri Pelletier devra revenir en cour

À la demande de la défense (M^e Conrad Lord), le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, siégeant à Longueuil, a fixé au 24 mai pro forma le procès de Charles-Henri Pelletier, accusé d'avoir tenté d'extorquer 400 000 \$ à la compagnie Natrel en janvier.

Rappelons que Jacques Bédard, aidé présumément de son ex-beau-frère, Pelletier, 35 ans, avaient menacé en janvier par téléphone les directions de Natrel et de Proviso de contaminer les produits laitiers avec de l'arsénite, si elles refusaient de verser une somme de 400 000 \$.

Ces menaces avaient amené le retrait des comptoirs des produits Natrel et fait ainsi encourir des pertes évaluées à un million pour la laiterie seulement.

Danyel Gagnon chez le psychiatre

À la suggestion des deux procureurs, le juge Lucien Roy, siégeant à Longueuil, a reporté au 5 mai la comparution de Danyel Gagnon, un ex-policier de Longueuil congédié en 1993, accusé de vol qualifié sur une cliente du guichet automatique d'une caisse populaire de Longueuil.

Entre-temps, une évaluation sera faite de Gagnon pour déterminer s'il est apte à comparaître. Il devra donc subir un examen d'une quinzaine de jours avant de revenir devant le juge.

L'incident était survenu vers 18 h mardi, au moment où l'homme de 43 ans avait tenté de prendre le sac d'une femme à un guichet automatique.

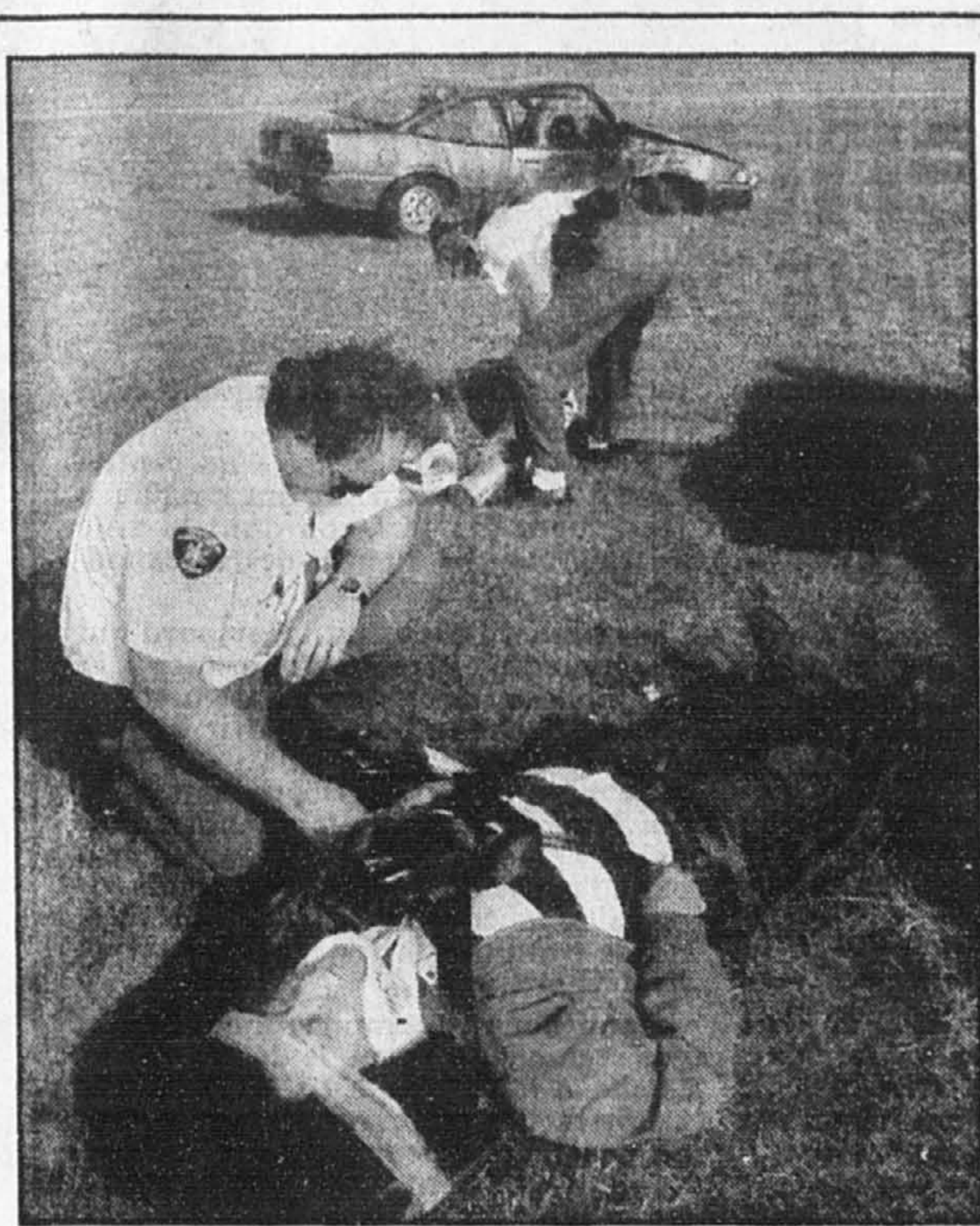


PHOTO STEPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Terminus : un lampadaire...

Cet homme de 54 ans a été légèrement blessé hier vers 17 h 20 quand sa voiture a heurté un lampadaire qui bordait une bretelle de sortie de l'autoroute 40, à Sainte-Anne-de-Bellevue. L'homme, qui roulait dans une Chevrolet Cavalier, était poursuivi par deux autos de la Sûreté municipale de Vaudreuil et a perdu le contrôle de sa voiture. Il avait été pris en chasse après qu'une femme eut alerté la police après avoir vu l'homme rôder dans la cour d'une école de Vaudreuil. Il devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Valleyfield pour répondre à des accusations de conduite dangereuse. La police a indiqué que l'homme roulait sur l'autoroute à plus de 175 km/h.

Le Québec a réduit en 1994 le nombre de ses victimes de la route au chiffre de 1958

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec a connu en 1994 son plus petit nombre de victimes de la route depuis 1958 avec 824 décès comparativement à 982 en 1993. En 1958, on en avait dénombré 821.

Il s'agissait, en somme, de la troisième année consécutive où le nombre de morts sur nos routes ne dépassait pas le millier. Il en a été de même pour les blessés graves, ceux nécessitant une hospitalisation, dont le nombre a diminué de 7,5 p. cent l'an dernier pour se chiffrer par 6028 au regard de 6517 en 1993.

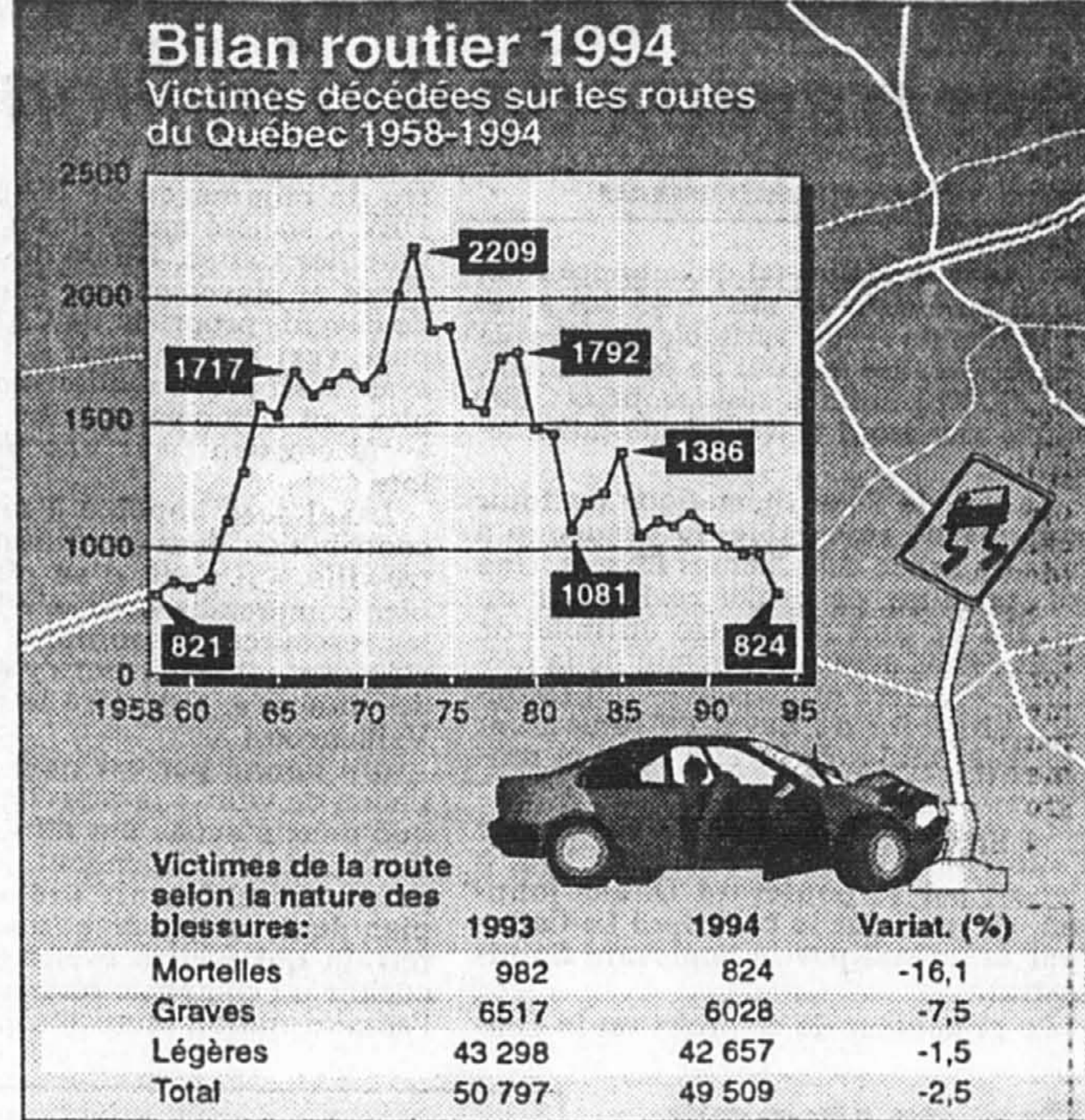
Globalement, le Québec a enregistré l'an dernier une diminution des victimes, tant blessés légèrement que gravement ou décédés, avec un total de 49 509 en comparaison de 50 797 en 1993, soit une réduction de 2,5 p. cent.

Ces statistiques ont été dévoilées hier en conférence de presse par le nouveau président directeur-général de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), M. Jean-Yves Gagnon, et le ministre des Transports, Jacques Léonard, qui en a profité pour présenter en même temps la nouvelle politique de sécurité dans les transports, volet routier.

L'objectif de cette nouvelle politique, intitulée « Une vision sécuritaire sur des kilomètres », vise à réduire d'environ 25 p. cent le nombre des victimes de la route d'ici à l'an 2000.

Le ministre Léonard a rappelé l'urgence de revoir la politique de sécurité routière quand on constate, par exemple, que la cause première de décès chez les jeunes de moins de 25 ans est justement la route.

En réduisant de 25 p. cent le nombre des accidents de la route par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le nombre annuel de morts passerait à environ 750 et celui des blessés graves à 5000.



Source: SAAQ

Fabienne Sallin - (PC)

Au chapitre des coûts, il s'agit d'une économie de quelque 1,8 milliard \$ (dommages matériels, indemnisation des victimes, production perdue) dont 370 millions \$ pour les seuls frais d'indemnisation des victimes.

Un plan d'action pour la période 1995-2000 sera disponible cet automne et indiquera de quelle manière le ministère des Transports et la SAAQ entendent s'y prendre pour lutter contre le fléau des victimes de la route.

C'est dans le but de mieux cibler les actions que le ministre Léonard a aussi indiqué qu'il soumettrait à l'Assemblée nationale trois projets de loi concernant la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, l'accès graduel à la conduite pour les

nouveaux conducteurs et la conduite durant sanction.

Parmi les catégories d'usagers de la route, ce sont les cyclistes qui ont le plus écopé l'an dernier en voyant leur nombre de décès passer de 23 à 33 et celui des blessés de 295 à 331. M. Gagnon a expliqué que le nombre grandissant d'adeptes du cyclisme peut en partie expliquer cette hausse importante de ces victimes de la route.

En somme, a expliqué M. Gagnon, la SAAQ a largement dépassé son objectif de 1990-94 qui était de réduire de 15 p. cent le nombre des décès et des blessés graves sur les routes. En 1994, l'objectif était de réduire à 1000 les décès (il y en a eu 824) et à 6000 les blessés graves (on en a compté 6028).

La SAAQ veut tasser... « Tasse-toi mon oncle ! »

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le slogan « Tasse-toi mon oncle ! », qui vante les mérites du puissant moteur de la nouvelle voiture Golf de Volkswagen ne fait pas du tout l'affaire de la Société d'assurance automobile du Québec.

En fait, la SAAQ juge cette

publicité si dangereuse qu'elle a demandé à Volkswagen de la retirer des ondes. Le constructeur automobile n'a toujours pas répondu à la missive de la société et le cas est toujours à l'étude au Conseil canadien des normes sur la publicité.

« La SAAQ a écrit à Volkswagen pour lui demander de retirer cette publicité. Nous n'avons toujours pas de réponse à ce

jour », a indiqué le ministre des Transports, Jacques Léonard, lors d'une conférence de presse hier matin.

« On juge que ce message est susceptible d'augmenter l'impulsivité et l'agressivité d'un certain type de conducteur à haut risque d'accident : les jeunes », souligne Bertrand Bergeron, de la direction des communications de la SAAQ.

Le secret est dans le tissage



Laine pure
"High Twist"
d'Italie

Confectionnée au Canada

Seulement
495\$

A. Gold & Sons

960, Ste-Catherine O. • Fairview Pointe-Claire
Le Carrefour Laval • Mail Champlain Brossard
Galeries d'Anjou • Centre Rockland • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • No. 11, rue York, Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

TAPIS PERSANS EN SOLDE

Parcourant l'Iran de ville en ville, de village en village et de tribu en tribu afin de sélectionner un à un les tapis de la meilleure qualité, H.A.M. d'Iran est devenu l'un des plus importants marchands de tapis persans en Amérique du Nord.

L'exposition en cours présente plus de 2 500 pièces comprenant des tapis, carpettes, kilims, sacs, sacoches de selle, tapis de passage allant jusqu'à 37', tapis de passage pure soie allant jusqu'à 22', ainsi que de Kasak antiques (jusqu'à 125 ans), des Sarouk, Tabriz et Kazak semi-antiques, plus les plus beaux Isfahan (900 noeuds au pouce carré) pouvant couvrir toute une pièce et d'autres de dimensions allant jusqu'à 12' x 18'.

Vous pourrez voir les plus beaux Qum de soie faits à la main par des maîtres tisserands comme Fatahi (1 150 noeuds au pouce carré) et Mir Mehdi (10' x 13', 800 noeuds au pouce carré).

Vous verrez également des tapis et carpettes de 30 régions de l'Iran, dans toutes les teintes et tous les motifs, et les plus beaux Tabriz Imperial en laine et soie, et plus encore.

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUTE LA COLLECTION

DIMANCHE 23 AVRIL 12 h À 18 h et LUNDI 24 AVRIL 10 h À 21 h

Oui, nous avons les plus bas prix au Canada. Pourquoi? C'est très simple:

1. Le nom de Keshmiri Holdings Co., établie à Calgary depuis 27 ans, parle de lui-même
2. Nous avons un gros chiffre d'affaires, de Victoria à Halifax
3. Nous payons nos tisserands plus de 2 500 pièces comprenant des tapis, carpettes, kilims, sacs, sacoches de selle, tapis de passage allant jusqu'à 37', tapis de passage pure soie allant jusqu'à 22', ainsi que de Kasak antiques (jusqu'à 125 ans), des Sarouk, Tabriz et Kazak semi-antiques, plus les plus beaux Isfahan (900 noeuds au pouce carré) pouvant couvrir toute une pièce et d'autres de dimensions allant jusqu'à 12' x 18'.
4. Aucun intermédiaire ni frais d'entreposage
5. Nous allons dans les grandes villes et offrons une sélection superbe

Ne ratez pas cette occasion de voir notre exposition avant que nous partions la présenter ailleurs au Canada!

HÔTEL DE VILLE, VILLE MONT-ROYAL, 90, AV. ROOSEVELT

Tapis d'Orient pour les plus exigeants. Au service des Canadiens depuis 1968



EXEMPLES DE BAS PRIX	
Tapis persans authentiques	
Balouch 3' x 5'	185 \$
Shiraz 7' x 10'	895 \$
Mashhad 10' x 13'	2 950 \$
Qum de soie 3' x 5'	1 850 \$
Raion 7' x 10'	2 850 \$

Une division de Keshmiri Holdings Co. Ltd. Calgary

Votre fourrure doit être entreposée ? nettoyée ? réparée ?

Holt Renfrew s'en occupe !

Le printemps est là et les beaux chiffres vous disent qu'il est temps de remettre votre fourrure. N'oubliez pas que la chaleur et l'humidité pourraient lui causer de regrettables dommages. . .

Peau naturelle, la fourrure exige des soins professionnels pour conserver toute sa beauté. Le fait de garder votre fourrure à la maison tout le printemps et tout l'été peut provoquer le dessèchement de la peau, la déformation de la coupe et même une infestation par des insectes. Heureusement, il existe un moyen facile, efficace et abordable de préserver l'éclat de votre fourrure.

Évitez-vous tout souci et confiez votre fourrure au Salon Birger Christensen chez Holt Renfrew. Vous y profiterez d'un service hors pair, garanti sans souci !

Notre garantie va au-delà des économies. Votre fourrure sera conservée dans un endroit bien aéré, où la température et l'humidité sont soigneusement maintenues à un degré optimal. De plus, la cueillette et la livraison de votre fourrure sont gratuites.

Le moment est idéal pour effectuer des retouches. Il faut agir avant que les petits accrocs et les menues imperfections ne deviennent apparents ! Ou encore, pourquoi ne pas *revamper* une fourrure démodée ? Notre maître fourreur peut refaire les manches ou le col de votre manteau ou couper une pelisse dans une vieille fourrure. Quand l'hiver viendra, vous promènerez un tout nouveau look, des plus élégants !

Grâce à notre offre irrésistible, nous comptons bien avoir le plaisir de vous voir et la chance de nous occuper de votre fourrure. Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 842-5111. Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le directeur du Salon Birger Christensen,

Gilles Laberge.



BIRGER CHRISTENSEN

chez
HOLT RENFREW

Nous offrons les plus belles fourrures au

1300, rue Sherbrooke Ouest. Tél.: (514) 842-5111

La police avait infiltré la coalition des opposants de Human Life

ÉRIC TROTIER

La coalition opposée à la venue à Montréal du groupe d'extrême droite Human Life International (HLI) s'est aperçue en pleine manifestation, mercredi soir, qu'elle avait été infiltrée depuis plusieurs semaines par la police de la CUM.

« C'est scandaleux, de la véritable provocation. La police s'arrange pour qu'on ne collabore plus avec elle lors de nos prochaines manifestations », a déclaré hier l'avocat Bertrand Loiseau, un vieux militant de gauche qui est aussi l'un des organisateurs de la coalition opposée au congrès du groupe américain HLI se déroulant cette semaine à Montréal.

Selon M^e Loiseau, les manifestants ont découvert le piège de la police lorsqu'un d'eux s'est fait mettre les menottes par une policière qui avait participé aux préparatifs de la contre-manifestation visant à dénoncer le groupe ultra-conservateur.

« Elle s'est présentée il y a deux se-

maines à une de nos réunions pour nous donner un coup de main. Elle disait s'appeler Christiane et étudier en toxicologie à l'Université de Montréal », raconte à La Presse M. Loiseau. Ce dernier s'était alors opposé à la présence de la jeune femme âgée d'environ 25 ans. « Nous ne la connaissons pas ; j'avais même lancé, à la blague, qu'elle pouvait très bien être policière, mais les autres (membres de la coalition) ont ri de moi et m'ont dit que je paranoiais. »

Finalement, « Christiane » est restée une demi-heure à cette réunion qui avait pour but de préparer le service d'ordre de la contre-manifestation de mercredi. Elle a également assisté à une assemblée générale de la coalition, qui regroupe 80 organisations militantes (dont la Table de concertation des gays et lesbiennes de Montréal, le Centre des femmes de l'UQAM, le Comité des sans-emploi de Montréal-Centre, etc.).

Mercredi soir, elle se trouvait donc avec les autres manifestants, scandant des slogans contre le HLI. A un moment, un militant bien connu dans le

milieu de la gauche, Alexandre Popovik, a pris un morceau de bois pour le lancer vers un car de police. « Christiane » s'est alors approchée de lui, elle lui a révélé qu'elle était en fait policière... avant de lui passer les menottes et de l'embarquer.

Quand M^e Loiseau s'est approché de Popovik pour voir ce qui se passait, « Christiane » s'est retournée vers lui en lui disant : « Tu me reconnais ? »

« Je ne comprends pas pourquoi les policiers veul nous infiltrer, poursuit Loiseau. On les avait rencontrés au début du mois de mars pour tout leur expliquer sur cette manif. En plus, ils nous connaissent très bien, ils savent que nous ne sommes pas dangereux, que ma blonde est enceinte, où on demeure... »

Pour sa part, la police de la CUM n'a pas voulu épiloguer sur cette affaire. « Pas question de faire de commentaires sur ces reproches, sur les procédures policières ou sur nos façons de travailler », a répondu le lieutenant Normand Couillard, du service de relations publiques.

Popovik sera accusé aujourd'hui de méfait. Sept autres jeunes gens, dont deux adolescents de 16 et 17 ans, ont été arrêtés mercredi relativement aux événements de fin de soirée.

Rappelons qu'une fois la contre-manifestation terminée, des jeunes ont endommagé un car de police en fracassant le pare-brise, la sirène et les gyrophares. Un autre a été arrêté pour voies de fait et agression sur policier. Il aurait frappé un agent avec un bâton.

Sur les huit, deux sont déjà libérés. Les autres — même ceux qui n'ont pas de dossier criminel — sont restés derrière les barreaux jusqu'à leur comparution, cet après-midi.

En tout cas, Bertrand Loiseau s'interroge sur la façon dont la police a traité toute cette histoire. D'abord parce que, durant la manif, l'escouade anti-émeute a fait pression sur les « contre-manifestants » pendant une bonne demi-heure, sans raison. Puis, à mi-chemin entre la basilique Notre-Dame et l'hôtel Radisson, les policiers sont soudainement disparus. « Ça a eu l'effet d'une bouteille

de champagne qu'on brasse avant de la déboucher », dit Bertrand Loiseau. Nous avons perdu le contrôle de la foule à ce moment-là... Une partie des 3000 contre-manifestants se sont en effet mis à courir vers l'hôtel.

Et devant l'hôtel, que s'est-il passé ? Les opinions divergent, mais plusieurs témoins ont affirmé à La Presse avoir vu trois policiers en civil battre à coups de pieds et de poings un homme, dans le stationnement situé en face de l'hôtel. « Ils fessaient dessus depuis quelques minutes, relate Eve Robillard, une lectrice de La Presse qui a assisté à toute la scène. Jusque-là, c'était très tranquille comme manif. Mais quand les gens ont vu ça, ça a dégénéré. »

De leur côté, les militants du HLI semblaient heureux de la tournure des événements : « Dire que c'est nous qu'on a associés à la violence », a déclaré le porte-parole de l'organisation, Richard Bastien, qui ajoute : « On remercie les policiers et on les félicite pour le professionnalisme avec lequel ils ont accompli leur travail ce soir-là. Ils ont été formidables ».

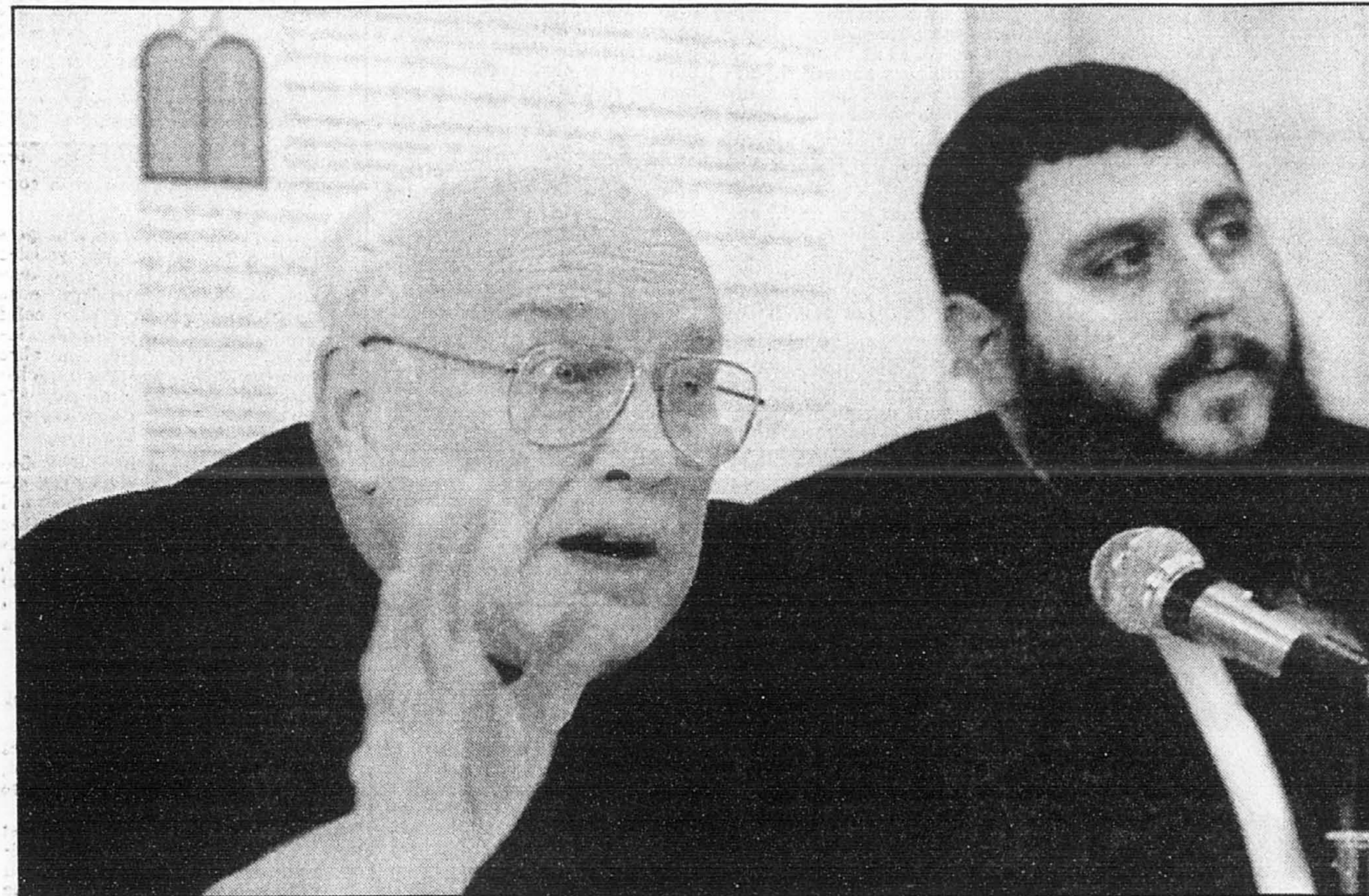


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Le fondateur de Human Life International, le père Paul Marx (à gauche), a répété hier que le condom ne protège pas contre le virus du sida. Il s'exprimait en présence du rabbin new-yorkais Yehuda Levin.

Contre le sida: la chasteté ou le mariage...

ÉRIC CLÉMENT

Human Life International (HLI) estime que les campagnes de prévention du sida sont inefficaces en Occident, que le condom ne garantit pas une protection totale contre la maladie et que la meilleure solution demeure... la chasteté ou le mariage.

Le fondateur du groupe américain d'extrême droite, le père Paul Marx, a maintenu, hier, lors de sa première sortie publique à Montréal, que « le condom ne protège pas contre le virus du sida ». « Le mieux est de ne pas avoir de relations sexuelles ou de se marier », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse tenue lors du congrès de HLI.

Lors d'un atelier, le gynécologue albertain Stephen Genuis est

venu soutenir la même thèse. « Le condom diminue les risques d'être contaminé à court terme mais pas complètement », a-t-il dit. Il a présenté une étude faite aux États-Unis sur des couples hétérosexuels dont un des deux est séropositif. Sur 18 personnes séronégatives qui avaient continué d'avoir des relations sexuelles protégées avec un condom, trois sont devenues séropositives après 18 mois, « soit 17 p. cent », affirme le docteur.

Le docteur Genuis a également parlé de la sexualité « dangereuse » des adolescents. Selon lui, une étude montre qu'en Suisse, après une campagne de sensibilisation au port du condom menée pendant cinq ans auprès d'adolescents, le pourcentage de filles qui avaient des relations avec condom est passé de

10 à 27 p. cent et celui des garçons, de 22 à 34 p. cent.

Pour le médecin, l'échec de la campagne est évident, car trois ans plus tard, le pourcentage de filles de 16 ans qui avaient eu des relations sexuelles était passé de 36 à 57 p. cent. Pour les garçons, le pourcentage était passé de 58 à 63 p. cent.

Il croit que les parents ne sont pas conscients du risque pris par leurs enfants en ayant des relations sexuelles. Il trouve que les parents ne donnent pas le bon exemple. Il a cité une étude qui montre que le nombre d'avortements chez des adolescentes augmente régulièrement, par exemple de 69 p. cent à Toronto entre 1976 et 1991.

Chez les 15-19 ans, ce nombre est passé, à Ottawa, de 513 en 1988 à 564 en 1990. Le nombre

d'avortements d'adolescentes y serait supérieur au nombre de grossesses menées à terme.

« Aux adolescents qui ont déjà eu des relations, on conseille de cesser, et ça fonctionne, car au Wisconsin, après une telle incitation, trois adolescents sur quatre ont arrêté. »

Selon les statistiques du médecin, les adolescentes non vierges présentent 6,3 fois plus de risques de commettre un suicide et sont plus affectées par des pertes de sommeil et des angoisses.

Le médecin, qui s'excusait chaque fois qu'il prononçait une expression « osée » comme « relations sexuelles orales », a terminé sa conférence en conseillant au public de prendre sa nombreuse documentation et de confronter les médecins à sa thèse.

Le groupe américain se défend d'être intolérant

ÉRIC CLÉMENT

La première journée d'ateliers du congrès de Human Life International (HLI) à Montréal a été surtout consacrée hier à répliquer aux accusations multiples d'intolérance proférées contre le groupe américain d'extrême droite.

Le fondateur de HLI, le père Paul Marx, effectuait sa première sortie publique depuis que l'association juive B'nai Brith et d'autres organismes ont condamné ses écrits dans lesquels il mentionne régulièrement l'appartenance religieuse ou tout trait caractéristique de ceux qui sont en faveur de l'avortement.

« Pourquoi dans vos écrits êtes-vous si obsédé par les Juifs », lui a-t-on demandé. « Si c'étaient des hindous, on dirait la même chose, a rétorqué le religieux. Je vous redis que nous avons été frappés de voir combien les Juifs sont impliqués dans la cause favorable à l'avortement. »

Un rabbin new-yorkais, Yehuda Levin, de Brooklyn, s'était déplacé uniquement pour la conférence de presse afin de donner du crédit aux dirigeants de HLI, qui maintiennent que les accusations d'antisémitisme sont fausses. Représentant une branche orthodoxe de la communauté juive de New York (14 p. cent de cette population, selon lui), le rabbin a dit que les communautés de Juifs favorables à l'avortement disparaîtront plus vite : « Sans bébés, vous mourrez plus vite », a-t-il lancé.

Le père Marx, âgé de 75 ans, a confirmé que le docteur allemand Siegfried Ernst, président de l'organisation ultra-nationaliste allemande Action des docteurs européens, accusée de racisme, est « conseiller de HLI » en Europe, et qu'il a reçu la plus grande distinction honorifique du groupe américain en 1991. Mais le père Marx refuse toute accusation de racisme et tout lien avec des groupes néo-nazis.

Lors de sa conférence du matin, il a attribué aux « immigrants » la manifestation d'oppo-

sition à HLI de la veille. Il a rappelé que « les chrétiens et les musulmans » ne se sont jamais entendus. « Je ne hais pas les musulmans, a-t-il dit. Mais c'est un fait. »

Sur les questions de sexualité, il estime que si le clergé avait appris aux couples ce qu'est la période de fertilité, « on n'aurait pas les problèmes de contraception aujourd'hui ». « J'ai été huit ans en prétrise avant de rencontrer le premier prêtre qui connaissait le phénomène de reproduction. »

« Au Japon, (avec l'avortement) ils ont tué plus de deux millions d'enfants par an depuis 68. Alors ils font venir des étrangers. En Chine, c'est triste de voir un grand-père avec un seul petit-fils. »

Pour le père Marx, « une relation sexuelle avec contraception est une masturbation mutuelle », et « le cancer du sein est causé en partie par la pilule ». Il refuse tout compromis sur la question de l'avortement, « inacceptable » dans tous les cas. Quand une femme violée se fait avorter, il considère que c'est un meurtre. « Le meurtre, c'est le meurtre », dit-il.

Il a lancé à l'assistance : « Si vos parents avaient utilisé la contraception, vous ne seriez pas ici. »

Disant être contre la violence, il recommande toutefois d'harceler encore plus « médecins avorteurs ». « Devant la clinique mais aussi devant chez lui... pour avertir les voisins. »

« Ne donnez pas un sou à la quête si le curé refuse de voir la vérité et de montrer le bon chemin. L'argent ça parle et le clergé sait ce qu'est l'argent. »

Sur l'homosexualité, il la décrit comme « malsaine, contre nature et inhumaine », condamnant « l'hédonisme athée ». « S'occuper de soi-même est une maladie », a aussi dit Alice von Hildebrand, une conférencière qui avait déclaré plus tôt que les femmes ne pouvaient être ordonnées prêtres « car c'est Dieu qui ordonne ».

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour : **L'attentat contre le World Trade Center en février 1993 (six morts, un millier de blessés), a valu à chacun des quatre intégristes reconnus coupables de l'assaut, 240 années de prison. Aux responsables de l'attentat de Oklahoma City devrait-on maintenant imposer la peine de mort?**

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell La Presse

RÉSULTATS Loto-Québec

GAGNANTS LOTS

6/6	3	617 980,70 \$
5/6+	19	29 272,70 \$
5/6	476	934,70 \$
4/6	22 166	38,40 \$
3/6	364 430	10 \$

Ventes totales: 16 338 187,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$
Prochain tirage: 95-04-22

Extra Tirage du 95-04-19

NUMÉROS	LOTS
715331	100 000 \$
15331	1 000 \$
5331	250 \$
331	50 \$
31	10 \$
1	2 \$

Numéro complémentaire: 8

PANEO Tirage du 95-04-20

2	4	8	11	12
17	24	28	32	37
39	41	42	45	50
52	58	61	62	70

Prochain tirage: 95-04-21

T.V.A., LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

new balance MK907

Pour l'homme d'affaires qui court du matin au soir

Le MK907 de New Balance. Avec Encap md, Driles md, Comblast. Le premier soulier de ville haute performance. Fabriqué en 5 largeurs des pointures de 7 à 16 pour hommes.

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

MODELES LARGEURS	2A	B	D	2E	4E
M998 COURSE					
MK560 TOUT-ALLER					
MX650 MULTI-SPORTS					
MK907 DE VILLE					
W998 COURSE					
WK740 MARCHÉ					
WX650 MULTI-SPORTS					

En magasin Disponible avec plaisir sur commande rapide Certains modèles pour hommes jusqu'à pointure 16, femmes 13.

BOUTIQUE COURIR

LAVAL 2524 Daniel Johnson (face au Carrefour Laval) 978-9822

MONTRÉAL 4452 Saint-Denis (angle Mont-Royal) 499-9600

LONGUEUIL 1745 Chemin-Chambly (angle Curé Parlier) 674-4436

EMPIRE ENCAN

EXPOSITION Sam. 22 et dim. 23 avril 10h à 17h ENCAN Dim. 23 avril, 13h et du lundi 24 au jeudi 27 avril à 19h chaque soir

LES ENCANS EMPIRE vendront par encan public: tableaux d'artistes canadiens, oeuvres d'artistes étrangers, bijoux anciens et modernes, argenterie, pièces en cristal, porcelaines, figurines, articles de Russie, objets de collection, tapis persans, bronzes, monnaies rares, etc. pour divers intérêts privés et commerciaux; plusieurs lots seront vendus, quel que soit le prix.

SANS RÉSERVE - SANS MINIMUM

A.Y. Jackson H/p, 8 1/2" x 10 1/2"

Nora Bingham "The Rug Market", H/p, 16" x 12"

Paire de chandeliers George III en argent sterling, 1813-1824

Sélection de montres-bracelets Patek Philippe

Collection de timbres

Grand choix de tapis persans de qualité (tissés à la main) à vendre sans prix minimum

A.J. Casson, "Madawaska" 1952, H/p, 12" x 15"

Sélection de bâtons de hockey autographés

Stanley Cosgrove "Spruce Forest", H/p, 25" x 36"

John Hammond "Fishing Boats", H/p, 20" x 30"

Suprême collection de poupées

Ancienne pendule de cheminée

Ancien fauteuil sculpté à la main

Cartes de sports

ENCANS EMPIRE 5500 Paré, Montréal, Québec Tél.: (514) 737-6586

En bref

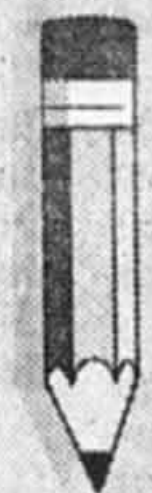
L'UNIVERSITÉ À LAVAL

La faculté d'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal ouvrira deux programmes hors campus à Laval dès l'automne. La FEP offrira quatre certificats, Animation des groupes et des organisations, Rédaction, Santé et sécurité du travail ainsi que Toxicomanies, au collège Montmorency. De son côté, la Cité de la santé accueillera des étudiants inscrits aux certificats en Gérontologie et en Santé communautaire. Pour ceux qui désirent obtenir de l'information ou s'inscrire à l'un des programmes offerts, des rencontres auront lieu le lundi 15 mai à 16 h 30 à la Cité de la santé (salles DS 020 et RC 28), et au collège Montmorency, le mercredi 17 mai à 19 h (salle B-1377).

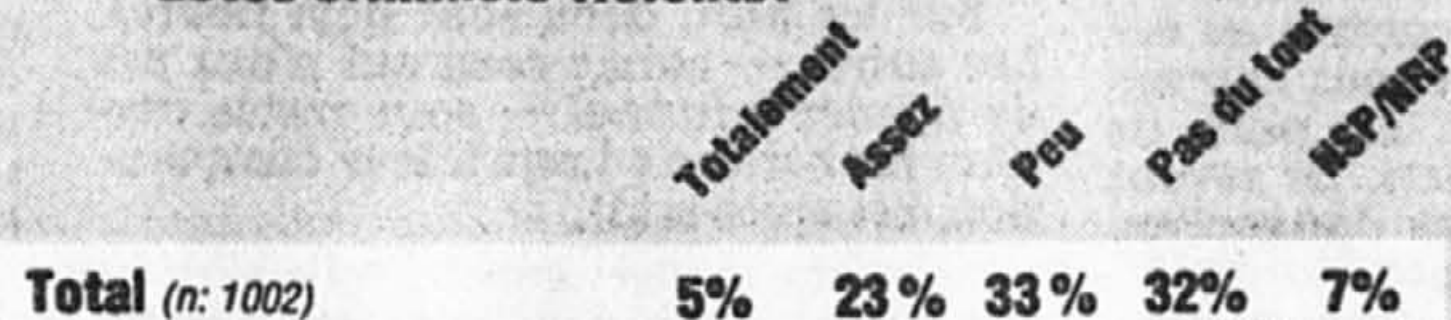
INFIRMIERS AUXILIAIRES

Les infirmières et infirmiers auxiliaires sont sous-utilisés, a déclaré l'Union québécoise des infirmières et infirmiers auxiliaires (UQIIA) à l'approche du premier budget Campeau. L'UQIIA croit que ses membres pourraient contribuer à résoudre le problème de financement du système de santé. Par exemple, ils s'occuperaient des soins post-hospitaliers pour les chirurgies d'un jour.

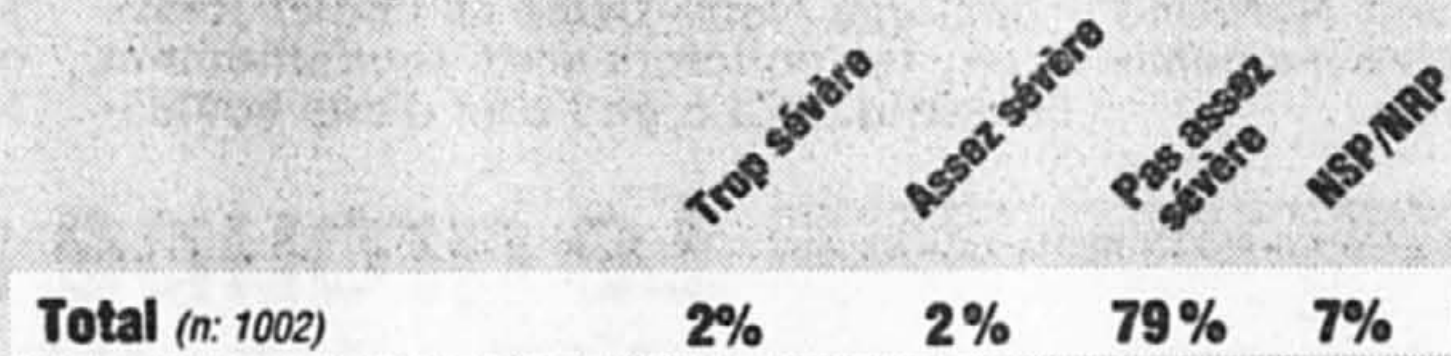
SONDAGE SOM- La Presse -Radio-Québec



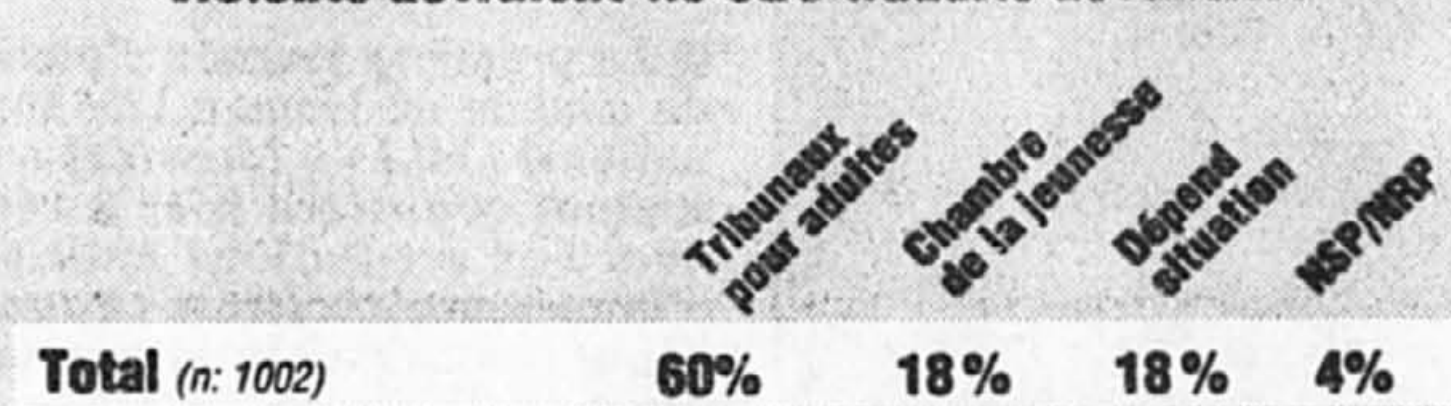
Depuis quelques années, on assiste à une augmentation du degré de violence des crimes commis par des jeunes d'âge mineur. Par exemple, on assistait il y a quelques jours au meurtre d'un couple de personnes âgées de la région de Montréal commis par trois jeunes adolescents. Si ces jeunes sont traduits devant la chambre de la jeunesse, ils risquent cinq ans de détention. Faites-vous... confiance au système judiciaire pour réhabiliter les mineurs ayant commis des actes criminels violents?



Selon vous, le système judiciaire est-il... pour les jeunes mineurs ayant commis des actes criminels violents?



Les mineurs qui ont commis des actes criminels violents devraient-ils être traduits devant...?



Ce sondage a été réalisé entre le 13 et le 19 avril 1995. Au total, 1002 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est estimée à 3,64 p. cent pour l'ensemble des 1002 répondants. Ce sondage fera l'objet de la discussion à l'émission Droit de parole ce soir à 20 h à Radio-Québec.

Infographie La Presse

Crimes avec violence : que les jeunes soient jugés en adultes

Une majorité de Québécois le souhaite

LOUIS FALARDEAU

Une forte majorité des Québécois estime que « les jeunes mineurs qui ont posé des actes criminels violents » devraient être jugés par les « tribunaux pour adultes » plutôt que par la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

C'est ce que nous apprend un sondage SOM réalisé entre le 13 et le 19 avril pour le compte de La Presse et de l'émission Droit de parole de Radio-Québec. Au total, 1 002 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec. La marge d'erreur maximale, 19 fois sur 20, est de 3,64 p. cent.

Cette enquête a été réalisée dans les jours qui ont suivi l'assassinat du couple Toope à Beaconsfield et l'arrestation et la mise en accusation des présumés meurtriers, trois adolescents de 13, 14 et 15 ans.

Les mineurs accusés de crimes violents sont généralement jugés par la chambre de la jeunesse, mais un juge de ce tribunal peut les déferer devant la justice ordinaire — la chambre criminelle de la Cour du Québec — s'ils ont plus de 13 ans et s'il estime, compte tenu notamment de la gravité de l'accusation et des antécédents des accusés, que c'est préférable tant pour eux que pour la société.

Le sondage révèle que 60 p. cent des Québécois pensent que les jeunes accusés de crimes violents devraient être jugés par les tribunaux pour adultes, alors que seulement 18

p. cent souhaitent qu'ils le soient par la chambre de la jeunesse et autant répondent que cela « dépend de la situation ».

Ce choix du tribunal pour adulte s'explique sans doute par le fait que 79 p. cent des répondants estiment que « le système judiciaire pour les jeunes mineurs ayant posé des actes criminels violents » n'est « pas assez sévère », alors que seulement 2 p. cent le trouvent « trop sévère » et 12 p. cent « assez sévère ».

Les adolescents trouvés coupables de meurtre risquent au maximum cinq ans de détention s'ils sont jugés devant la chambre de la jeunesse, alors qu'ils peuvent être condamnés à dix ans de prison ferme par le tribunal des adultes.

Le sondage nous apprend aussi que près des deux-tiers (65 p. cent) des Québécois font « peu » ou « pas du tout confiance au système judiciaire pour réhabiliter les jeunes mineurs ayant posé des actes criminels violents ». Seulement 5 p. cent lui font « totalement confiance » et 23 p. cent « assez confiance ».

Cette question, la première du sondage, était précédée du préambule suivant : « Depuis quelques années, on assiste à une augmentation du degré de violence des crimes commis par des jeunes d'âge mineur. Par exemple, on assistait il y a quelques jours au meurtre d'un couple de personnes âgées de la région de Montréal commis par trois jeunes adolescents. Si ces jeunes sont traduits devant la chambre de la jeunesse, ils risquent cinq ans de détention. »

Poursuite de 6,4 millions contre T-M et deux de ses journalistes

LUCIE CÔTÉ

N'appréciant pas le traitement que lui a réservé l'émission de télévision J.E. en mars dernier, un organisme sans but lucratif poursuit Télé-Métropole et les journalistes Esther Bégin et Julie Vaillancourt pour 6,4 millions.

Incorporée en janvier 1993, l'Association nationale des chauffeurs et conducteurs du Québec (ANCCQ) explique dans sa poursuite représenter certains titulaires de permis de conduire, par exemple les contrevenants dont le permis est suspendu, auprès d'organismes privés et publics, comme la Ville de Montréal.

L'Association publie aussi une revue, distribuée dans les bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec, organise des conférences, etc.

Pour adhérer à l'ANCCQ, les conducteurs paient une cotisation annuelle de 75 \$.

Tout allait bien, semble-t-il, jusqu'à ce qu'une ex-employée suggère à Télé-Métropole d'enquêter sur les activités « plus ou moins honnêtes », dit-elle, de l'Association. L'ANCCQ a pris connaissance de cette information en lisant la lettre que la journaliste Esther Bégin a adressée en mars au Conseil de presse du Québec. Le 5 janvier, l'ANCCQ a en effet déposé une plainte auprès du Conseil contre Télé-Métropole et sa journaliste.

Le requérant affirme dans sa poursuite déposée hier en Cour supérieure que les propos tenus à la journaliste par son ex-employée étaient farcis de mensonges et servaient ses propres intérêts, la dame ayant apparemment fondé une compagnie qui fait concurrence à l'ANCCQ.

L'organisme sans but lucratif reproche notamment à Esther Bégin d'avoir fait son enquête auprès de ses commanditaires sans s'identifier comme journaliste ou en se présentant comme journaliste de l'émission J.E.

Cette émission, selon la poursuite, « a la réputation de dénoncer les activités possiblement frauduleuses et douteuses de certaines compagnies du Québec », si bien que les commanditaires et le porte-parole de l'ANCCQ ont décidé de mettre un terme à leur collaboration avec elle.

L'ANCCQ a contre-attaqué en envoyant une mise en demeure à Télé-Métropole pour exiger que l'enquête à son sujet soit suspendue et pour empêcher la diffusion de tout reportage la concernant.

L'émission sera néanmoins présentée le 5 mars. L'ANCCQ n'a pas aimé ce que disait à son sujet la publicité publiée le jour même dans un quotidien montréalais pour annoncer l'émission.

L'Association des chauffeurs et conducteurs estime de plus que le reportage qui lui était consacré, signé par la journaliste Julie Vaillancourt, contenait « des propos mensongers, contradictoires et très dommageables » pour elle et déplore que la véracité des propos tenus n'ait pas été vérifiée.

Le 10 mars, l'ANCCQ a déposé une plainte auprès du Conseil canadien des normes de radio-télévision contre Télé-Métropole, Esther Bégin et Julie Vaillancourt.

Dans sa poursuite civile, l'ANCCQ compte dans les dommages subis la perte des commanditaires, les investissements perdus en produits informatiques, les dépenses publicitaires.

Mais surtout, l'Association, qui espérait avoir réuni 34 000 membres en 1997, évalue à 5,4 millions les revenus perdus à cause du reportage qui persuaderait les conducteurs de ne pas adhérer à l'Association ou de ne pas renouveler leur adhésion.

Le requérant réclame de plus 250 000 \$ en dommages exemplaires et 200 000 \$ pour atteinte à sa réputation, à son image et à sa crédibilité.

NOS COMPTABLES SONT COMME NOS SPÉCIALISTES DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT.

ILS VEULENT TOUJOURS AMÉLIORER QUELQUE CHOSE.



Le mois dernier, le département de la comptabilité de Toshiba a lancé en pri-

meur le programme de remise éclair de Toshiba. À la demande générale, ce programme a été prolongé jusqu'à la fin du mois, ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Il va sans dire qu'une telle offre a attiré l'attention de notre département juridique. Pour bénéficier

de cette remise éclair, faites parvenir à Toshiba une copie de votre facture d'ori-

gine et de votre formulaire de garantie canadienne internationale d'origine. Cette remise s'applique à des modèles sélectionnés et elle est offerte au Canada seulement par les revendeurs autorisés de Toshiba. Les demandes de remise doivent être reçues au plus tard le 31 mai 1995.

Modèle	Fiche Technique	Remise Éclair
T2400CS/250	486DX2 50 MHz, disque dur 250 MB, écran couleur RTC amélioré à ACL	300 \$
T2400CS/320	486DX2 50 MHz, disque dur 320 MB, écran couleur RTC amélioré à ACL	300 \$
T2400CT/320	486DX2 50 MHz, disque dur 320 MB, écran couleur TCM à matrice active	300 \$
T2450CT/500	486DX4 75 MHz, disque dur 500 MB, écran couleur TCM à matrice active	300 \$
T4800CT/320	486DX4 75 MHz, disque dur 320 MB, son intégré, écran couleur TCM à matrice active	500 \$
T4800CT/500	486DX4 75 MHz, disque dur 500 MB, son intégré, écran couleur TCM à matrice active	500 \$
T4850CT/500	486DX4 75 MHz, disque dur 500 MB, son intégré, écran couleur TCM à matrice active	400 \$

LA REMISE ÉCLAIR DE TOSHIBA. PROLONGÉE JUSQU'AU 30 AVRIL.

TOSHIBA

Une force du monde d'aujourd'hui.

Le département juridique n'a pas raté l'occasion d'ajouter son petit grain de sel. Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour la réception de votre cheque de remise. Une seule remise par bloc-notes. La remise comprend un montant représentant la taxe sur les produits et services. Cette offre peut être annulée en tout temps sans préavis. La remise sera accordée uniquement à la personne dont le nom figure sur la facture d'origine.

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La THALASSOTHÉRAPIE

à PASPÉBIAC c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

"là où tout dépasse l'ordinaire".

AUBERGE DU PARC Renseignements et brochures: 1 800 463-0890

Bourque juge irréalistes les compressions prévues dans la santé à Montréal

LILIANNE LACROIX

« N'allez pas trop vite, vous touchez à la vie des gens, à leur santé. »

Le maire Pierre Bourque a servi cet avertissement aux dirigeants de la Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre dans le cadre des audiences publiques qui se poursuivent jusqu'à demain.

Pour le maire, il est essentiel que le ministre Rochon prenne en considération le rôle majeur joué par Montréal sur le plan de la santé et qui débouche largement sur son cadre géographique. « La Régie, dont le budget représente 39 p. cent des dépenses en santé et services sociaux à l'échelle du Québec, devra supporter 42 p. cent des compressions budgétaires. »

Cette mesure est irréaliste, considère M. Bourque. « Cela ne tient pas compte de la mission

métropolitaine de plusieurs établissements et la concentration sur notre territoire des services ultraspecialisés qui servent à l'ensemble de la population métropolitaine et même aux Québécois des régions éloignées. »

Selon lui, on semble aussi oublier l'acuité des problèmes sociaux et de santé concentrés à Montréal. M. Bourque insiste pour que la Régie augmente les ressources de première ligne dans différents domaines : lutte à l'exclusion et à la pauvreté, prévention de l'itinérance, prévention du sida, hébergement communautaire des personnes âgées, des sidéens, des personnes itinérantes.

Virage ambulatoire

La Régie, à son avis, devra minimiser les effets négatifs aux plans social et psychologique du virage ambulatoire auprès de sa population plus isolée. Selon lui, le budget par capita pour les

soins à domicile, même s'il passe de 33,95 \$ à 45,95 \$ risque fort d'être insuffisant surtout si l'on considère que, dans le cadre d'une réforme similaire, l'Ontario a prévu quelque 100 \$.

M. Bourque craint fort que les responsabilités accrues qu'on désire confier aux CLSC en matière de soins curatifs prennent le dessus sur son rôle communautaire indispensable. Selon lui, ce rôle devrait au contraire être accentué. « Un affaiblissement de leur mission locale et sociale aurait un impact négatif sur la qualité de vie des quartiers et amplifierait la fuite des clients vers la banlieue. » Le maire réclamait d'ailleurs un poste pour la Ville au conseil d'administration de la Régie. Selon lui, il est essentiel que la Ville ait son mot à dire dans le débat, notamment dans la réflexion sur la réutilisation des centres hospitaliers qui seront éventuellement fermés.

S'il se dit heureux de la reviv

talisation que connaîtra le centre-ville avec le rayonnement des hôpitaux universitaires, le maire de Montréal, qui en a profité pour rappeler au gouvernement québécois sa promesse de rénover l'Hôtel-Dieu, s'est inquiété de la fermeture d'établissements de moindre taille. « Il y a là un risque de déséquilibre des soins hospitaliers offerts à la population. »

Redevenant soudainement un citoyen comme un autre, il s'interrogeait candidement : « J'ai récemment visité Fleury et Saint-Michel. C'est bondé de monde ! Je ne comprends pas qu'on songe à fermer... »

Songeant sans doute aux rumeurs qui désignent ces établissements comme de possibles victimes de fermeture, il insistait d'ailleurs sur l'importance de répondre adéquatement aux besoins en services de santé pour la population des secteurs est et nord de la ville et de l'île de Montréal.

La Régie doit englober les cliniques privées dans son projet de réorganisation des services

LILIANNE LACROIX

Au lieu de concentrer uniquement dans les CLSC les soins de première ligne, la Régie devrait songer à inclure l'important secteur privé constitué des cliniques et polycliniques médicales dans son projet de reconfiguration du système de santé.

Déjà bien pourvus en médecins qualifiés et aussi en équipement de pointe, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des CLSC, les cliniques privées pourraient permettre des économies importantes.

C'est ce que venaient dire hier la Fédération des médecins spécialistes du Québec et la Conférence régionale de l'Association des hôpitaux du Québec de Montréal-Centre dans le cadre des audiences publiques tenues par la Régie de la santé et des services sociaux.

« La contribution des médecins spécialistes en cabinet privé est beaucoup plus grande que celle des CLSC. Pourtant, elle n'a pas fait partie de l'analyse de la Régie. Celle-ci doit enlever ses oeillères, aborder la problématique dans son ensemble et être prête à faire tous les gestes nécessaires, sans rien exclure a priori, pour en arriver à une ges-

tion plus efficace des services de santé », déclarait le docteur Pierre Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes.

Un curéage ou un examen urologique incluant une cystoscopie représentent le genre de services contractuels qui pourraient être rendus immédiatement dans les polycliniques et à moindre coût comparativement aux hôpitaux.

L'Association des hôpitaux engageait d'ailleurs fortement la Régie à avoir l'audace et le courage d'aller plus loin dans sa réforme et d'explorer des voies différentes comme ce recours aux cliniques privées. Selon ses dirigeants, ce dont le réseau doit se doter, c'est de structures souples, légères, flexibles qui pourront être adaptées aux changements inévitables qui se produiront dans les prochaines années.

Si elle encourageait fortement la Régie à persister dans son intention de fermer des établissements hospitaliers plutôt que de continuer à saupoudrer des coupes, l'Association remettait en question le réalisme et la pertinence des données utilisées pour justifier l'ampleur de certaines mesures préconisées, comme le virage ambulatoire ou les ferme-

tures de lits. « Une bonne partie des lits de courte durée que la Régie régionale envisage fermer, pour économiser et réalouer des ressources, sont déjà fermés ou inactifs. »

Ce constat était d'ailleurs repris par les médecins spécialistes qui parlaient de « mirage ambulatoire ».

Le drame des hôpitaux de réadaptation

Pour leur part, les centres hospitaliers de réadaptation qui desservent une clientèle dont l'âge moyen est de 73 ans lançaient un cri d'alarme. Menacés de coupures de lits de 45 p. cent, les hôpitaux Catherine-Booth, Marie-Clarac et Villa Medica, ainsi que les centres hospitaliers des convalescents de Montréal et Julius-Richardson jouent carrément leur peau dans cette réforme.

« Nous avons été tout simplement abusés par cette intention manifestée par la Régie », avouait M. Jean Michaud, directeur général du centre Julius-Richardson. Si l'on prend pour acquis qu'il n'est sans doute pas question de toucher le Centre de réadaptation et Marie-Enfant, les coupes dans ces cinq centres seront encore plus importantes.

S'ils admettent que l'on pourrait peut-être réduire l'achalandage de quelque 10 à 15 p. cent, les dirigeants croient qu'en négligeant leur rôle, la Régie rame à contre-courant de sa propre réforme. « On représente le lien indispensable entre l'hôpital et les soins à domicile, dit M. Michaud. Prenons un cas de fracture de la hanche chez un aîné. Si cette personne retourne trop vite à domicile, elle reviendra à l'urgence ou bien prendra définitivement le chemin des soins de longue durée. »

L'Association des hôpitaux partage exactement la même vision. Loin de souscrire à l'intention de la Régie de réduire les ressources institutionnelles en réadaptation et en convalescence, elle l'engageait plutôt « à en faire un moyen clé de support au virage demandé en courte durée ».

Selon l'Association, le virage en entier ne sera toutefois possible qu'avec un assouplissement important des mécanismes prévus dans les conventions collectives. Un point de vue qui va sûrement déplaire souverainement aux syndicats déjà fort hostiles aux compressions projetées !

L'équipage de la mission STS-74 présenté à St-Hubert

GEORGES LAMON

Depuis l'âge de huit ans, le major canadien Chris Hadfield rêvait d'aller dans l'espace. Comme bien des enfants de son âge. Le 26 octobre, lorsqu'il s'envolera de Cap Kennedy à bord de la navette Atlantis en compagnie de quatre autres astronautes américains d'expérience pour s'arrimer à la station russe Mir, il aura véritablement « réalisé » son rêve.

« Je suis très fier d'avoir été choisi pour cette mission et très excité, explique le spécialiste chargé de manipuler le Canadarm, et qui en sera à son baptême de l'espace. Je suis prêt et ma famille l'est tout autant. Je pense que je peux acquérir beaucoup d'expérience avec mes collègues américains. En fait, c'est une bonne expérience pour tout le monde. » Il ne tarit pas d'éloges pour ses collègues astronautes, des « gens très professionnels ».

Hier matin, l'Agence spatiale canadienne n'avait ménagé aucun effort médiatique pour présenter l'équipage au complet qui participe à la mission STS-74. C'était aussi une première visite à Saint-Hubert de l'équipage de cette mission STS-74,

qui, à l'exception du Canadien Hadfield, sont tous des vétérans de l'espace, notamment le colonel Jerry L. Ross, qui en sera à son cinquième vol.

La mission

Cette deuxième mission d'amarrage de la navette Atlantis à la station spatiale russe Mir, en orbite depuis déjà neuf ans, durera huit jours. Elle sera également la première du genre destinée à installer un module d'amarrage permanent de cinq mètres à la station Mir. D'ailleurs, lorsque la navette Atlantis quittera la station Mir, le module se détachera de la navette et restera fixé à la station spatiale internationale pour les autres missions.

Ils ont dû aller faire un premier séjour d'une semaine et demie en Russie pour se familiariser avec la technologie russe et aussi la langue et la culture — une difficulté selon le commandant Cameron. Un deuxième séjour à la fin juillet devrait leur permettre de terminer leur entraînement sur simulateur. Et puis, ils pourront également mettre en pratique leurs connaissances de la langue russe, acquises par cours accélérés.

LIQUIDATION DE STOCK

KHAN ORIENTAL CARPETS FERME SES PORTES ENCAN DE TAPIS PERSANS

Le secret est dans le tissage

Des centaines de tapis et tapis de passage, de dimensions allant de 2' x 3' à 11'10" x 18'6", aux tantes et motifs variés. Cette vente d'une journée comprend des tapis persans de belle qualité, des petites carpettes jusqu'aux très grandes pièces, tous faits à la main! Vous verrez aussi plusieurs pièces orientales et décoratives.



PEINTURES DISPONIBLES EN ÉDITION LIMITÉE

Nous avons le mandat de TOUT liquider! Cet encan est à ne pas manquer! Apportez les dimensions de vos pièces, vos échantillons de couleurs et, évidemment, amenez vos amis.

- PAS DE PRIME DE 10%
- ABSOLUMENT AUCUNE RÉSERVE
- L'OCCASION RÉVÉE D'ACHETER UN TAPIS QUI NON SEULEMENT DURERA LONGTEMPS MAIS PRENDRA CERTAINEMENT DE LA VALEUR

Inspection une heure avant l'encan
LE DIMANCHE 23 AVRIL 1995 ENCAN À 14 h
HÔTEL Le WESTIN MONT-ROYAL
1050, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
284-1110

Certificat d'exonération de taxe exigé des marchands
 Paiement: comptant, MasterCard ou Visa

CANTEL

Nec.

Téléphone GRATUIT!

Téléphone portatif Motorola

- Téléphone GRATUIT*, en vous abonnant pour un minimum d'un an à n'importe quel programme* de Cantel
- Solide et résistant
- Pile procurant 70 minutes de temps de conversation
- Conçu pour travailler aussi dur que vous
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais

Plus.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée!

Le Flip de Motorola

- Votre meilleur atout en affaires!
- Format de poche, pratique et léger (9.9 onces)
- Valeur : plus de 300 \$*
- Pour 49,95 \$* par mois, obtenez :
 - Un téléphone Motorola DPC 550, qui vous appartient**!
 - Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
 - 30 minutes d'appels locaux gratuits par mois
 - Appels locaux illimités le week-end, sans frais
 - 50' la minute, appels locaux supplémentaires

Téléavertisseurs également offerts à partir de seulement 5\$* par mois

Ultra.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée!

Le Micro Digital Lite™ de Motorola

- Compact et profilé (7.9 onces)
- Une révolution technologique : VibraCall™, Turbo Dial™, 110 positions de mémoire alphanumérique et Alpha Nametag™
- Clarté de transmission et confidentialité de vos appels
- Valeur : plus de 700 \$*
- Pour 59,95 \$* par mois, obtenez :
 - Un téléphone Micro Digital Lite™ de Motorola, qui vous appartient**!
 - Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
 - 50 minutes d'appels locaux gratuits par mois
 - Appels locaux illimités le week-end, sans frais
 - 50' la minute, appels locaux supplémentaires

Cantel : chef de file sur toute la ligne!

En fait, nous sommes le seul réseau national de téléphonie cellulaire numérique au pays, vous assurant ainsi clarté et confidentialité dans vos communications d'affaires. Et fidèle à son rôle de pionnier, Cantel ne cesse d'innover avec des services optionnels tels que la Commande vocale™ et l'Indicateur de messages en attente™. Grâce à des téléphones de fine pointe, des forfaits de temps d'antenne souples, un service à la clientèle hors pair et un réseau d'envergure nationale, Cantel démontre bien son engagement en matière de qualité en affaires. Vous recherchez le nec plus ultra en téléphonie cellulaire? Vous le trouverez chez Cantel. La seule chaîne nationale de centres de communications, où des spécialistes vous renseigneront adéquatement sur l'avantage numérique.



MONTRÉAL
 5496, rue Notre-Dame Est
 (514) 254-5454
 2360, rue Notre-Dame Ouest
 (514) 983-1666
 770, rue Notre-Dame Ouest
 (514) 875-9512
 1247, av. du Collège McGill
 (514) 871-1871

BROSSARD
 7005, boul. Taschereau, bur. 150
 (514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
 1565, boul. Lemire
 (819) 478-0851
GATINEAU
 360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
 (819) 663-8580

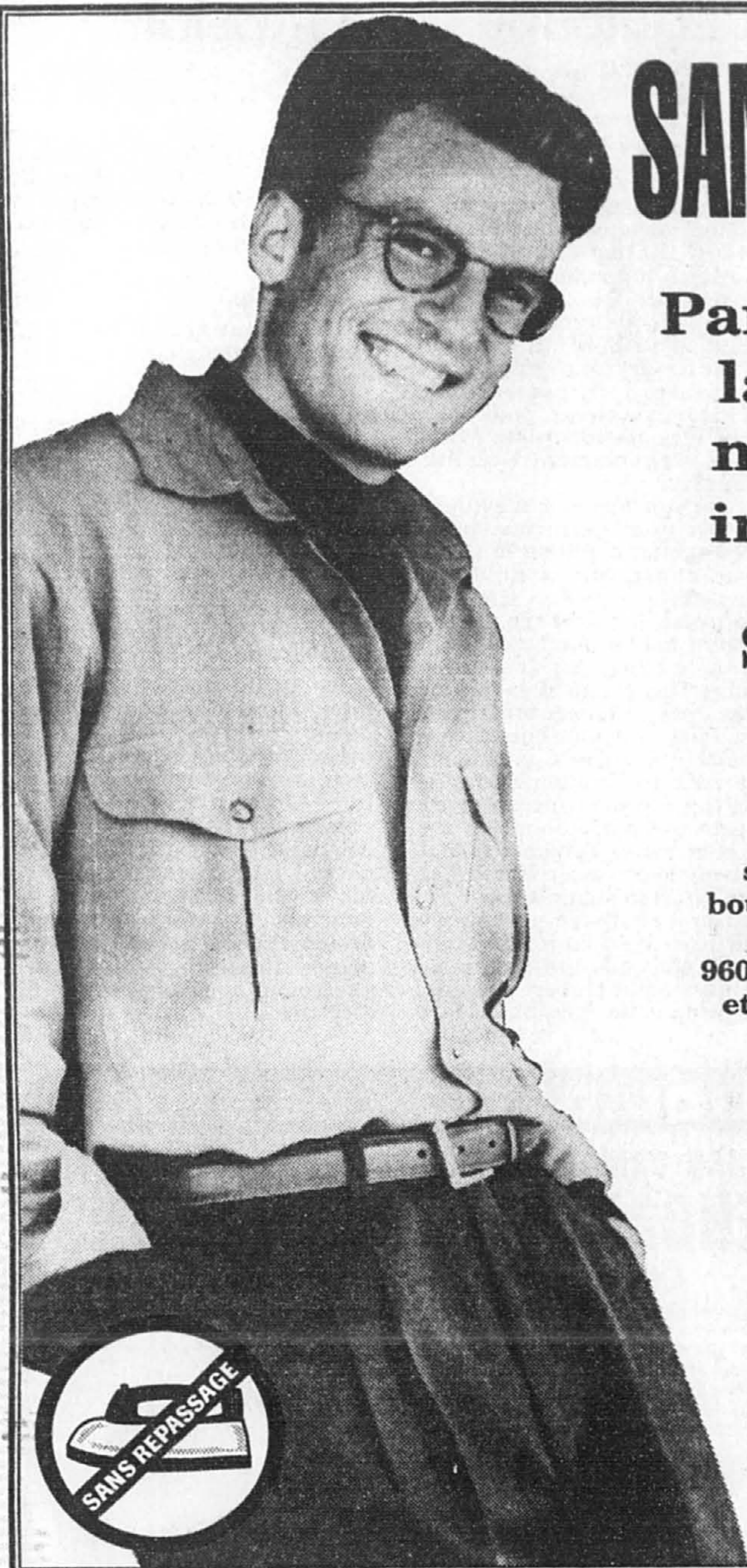
GRANBY
 99, rue Bouchard
 (514) 777-6612
JOLIETTE
 517, rue St-Charles Borromée Nord
 (514) 755-5000

LAVAL
 379, boul. Curé-Labelle
 (514) 622-0303
 1696, boul. des Laurentides
 (514) 629-6060
 3364, boul. Saint-Martin Ouest
 (514) 682-2640

REPENTIGNY
 110, boul. Industriel
 (514) 581-4666
ST-HUBERT
 3399, boul. Taschereau
 (514) 676-3963
ST-JÉRÔME
 116, boul. du Carrefour
 (514) 438-3543

ST-LAURENT
 6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
 (514) 738-3833
ST-LÉONARD
 5954, boul. Métropolitain Est
 (514) 257-8826
TERREBONNE
 1257, boul. des Seigneurs
 (514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
 5335, boul. des Forges
 (819) 372-5000

*Le téléphone portatif Motorola est gratuit avec tout programme offert à partir de 34,95 \$ par mois et n'incluant pas déjà un téléphone cellulaire. **Engagement minimum de trois (3) ans. *Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : mise en service, accès au système, appels interurbains, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible seulement chez les détaillants participants. La valeur suggérée du téléphone est basée sur le prix de détail du marché. Frais de livraison anticipée applicables. Offre en vigueur jusqu'au 31 mai 1995.



SANS REPASSAGE FAUX PLI PROBLÈME

Pantalon sport lavable en microfibre infroissable

Seulement **85\$**

Tailles 46 à 54 seulement 95\$ à nos boutiques pour hommes de taille forte, au 960, rue Ste-Catherine O. et au Carrefour Laval.

A. Gold & Sons
Depuis 1999

La Place Vertu • Centre Rockland
960, Ste-Catherine O. • Carrefour Laval
Mail Champlain Brossard
Galerias d'Anjou • Fairview Pte-Claire
Promenades Saint-Bruno
Entrepôt 2050-2056, rue Bleury
No. 11, rue York, Ottawa



Le monopole de la Croix-Rouge contesté par les hémophiles

DEBORAH McDOUGALL
de la Presse Canadienne
TORONTO

La Société canadienne de l'hémophilie propose de retirer à la Croix-Rouge son monopole sur le système d'approvisionnement en sang. Elle suggère aussi d'instaurer la concurrence en matière de banques de sang, ainsi qu'une plus grande transparence du processus de prise de décision et des finances du réseau du sang.

« La Croix-Rouge ne devrait pas obtenir à nouveau carte blanche », a affirmé le président de la société, Durhane Wong-Rieger. Les agences chargées de l'approvisionnement en produits sanguins doivent rendre des comptes publics, parce que c'est cette lacune du système qui a engendré les problèmes que nous avons connus par le passé, a-t-il dit.

La Société a fait cette suggestion au moment où une commission d'enquête cherche à déterminer comment plus d'un millier de Canadiens ont été contaminés par le VIH, le virus à l'origine du sida, à la suite de transfusions de sang contaminé au début des années 80. La plupart étaient hémophiles.

Selon la Société canadienne

de l'hémophilie, un système de marché ouvert permettrait d'accroître la qualité des banques de sang et de les rendre plus sûres en donnant aux médecins et consommateurs accès aux traitements les plus avancés et de meilleure qualité à mesure qu'ils sont offerts. La Société suggère de procéder par appels d'offres pour tout ce qui a trait au réseau sanguin - qu'il s'agisse de la collecte, de la préparation et de la distribution des produits sanguins.

L'organisation qui serait chargée de superviser ce domaine serait appelée Transfusion Canada, financée par les provinces et dirigée par des experts, et pas par des bureaucrates, a ajouté M. Wong-Rieger.

La Société annulerait l'entente survenue récemment entre la Croix-Rouge et l'agence qui la finance, l'Agence canadienne du sang, sur l'état du réseau de sang au pays, parce que cette entente « ne change rien », a dit M. Wong-Rieger, et permet à la Croix-Rouge de conserver son statut de fournisseur privilégié et de continuer à fonctionner comme par le passé.

La Société de l'hémophilie a aussi plaidé en faveur d'un régime d'assurance sans égard à la responsabilité pour les Cana-

diens qui ont reçu du sang contaminé, et pour la mise en place d'un système d'urgence permettant de remplacer rapidement du sang contaminé.

La Croix-Rouge, qui se débat avec une baisse du nombre de donateurs de sang et une perte de confiance du public, a mal pris l'attaque de son plus virulent critique.

Son porte-parole, le docteur Bert Aye, a soutenu que la concurrence ne serait pas une bonne chose pour le système canadien d'approvisionnement en sang.

« En tant que médecin, je n'aimerais pas qu'il y ait le même genre de concurrence que pour la vente d'une livre de bœuf, par exemple - c'est de sang que nous parlons. »

Aux États-Unis, où l'industrie du sang est plus compétitive, le sang que les patients reçoivent à l'hôpital coûte en fait plus cher, a-t-il ajouté.

Le chef de l'Agence canadienne du sang, M. Bill Dobson, a pour sa part estimé qu'il vaudrait mieux attendre le rapport final de la commission d'enquête présidée par le juge Horace Krever, à la fin de l'année, avant de se prononcer sur les recommandations de la Société canadienne de l'hémophilie.

Procès Simpson : un des jurés « n'en peut plus »

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Un des douze jurés au procès d'O.J. Simpson a demandé hier au juge de la relever de sa fonction, en lui expliquant qu'elle « n'en pouvait plus ».

Cette femme noire âgée de 25 ans, une hôtesse de l'air, a présenté sa requête à huis clos au juge Lance Ito mais une agence de presse américaine a obtenu un transcript de l'échange avec le juge, diffusé par erreur par les

sténographes du tribunal sur un service électronique qui fournit une transcription instantanée des débats.

« Que se passe-t-il ? », demande le juge. « J'aimerais être relevé de mon devoir » car « je n'en peux plus », a expliqué la jeune femme. « C'est simplement une combinaison de facteurs tout au long des trois derniers mois. »

Le procès d'O.J. Simpson, accusé du meurtre le 12 juin 1994 de son ex-femme et d'un ami de celle-ci, s'est ouvert le 23 janvier

dernier et est assuré de durer au moins jusqu'à l'été.

Six jurés ont déjà été excusés par le juge depuis l'ouverture des débats et un juré a récemment fait état de vives tensions raciales au sein du jury, ce qui a amené Lance Ito à interviewer séparément les douze jurés et les six suppléants restants.

Depuis son ouverture, le procès d'O.J. Simpson, un ancien joueur vedette de football devenu acteur de cinéma et journaliste sportif, passionne les États-Unis.

Les cendres de Pierre et Marie Curie au Panthéon

Agence France-Presse
PARIS

Le président François Mitterrand a présidé hier aux côtés de son homologue polonais Lech-Walesa, le transfert des cendres des prix Nobel Marie et Pierre Curie au Panthéon, un temple républicain où la France honore ses « grands hommes ».

La cérémonie grandiose, qui s'est déroulée à trois jours de l'élection présidentielle en France, a été l'occasion pour les deux rivaux gaullistes candidats, le premier ministre Edouard Balladur et le maire de Paris de se serrer la main, en dépit de la violence des attaques qu'ils se portent.

Un autre candidat à l'élection, le communiste Robert Hue, était également présent, mais le candidat socialiste, Lionel Jospin, pourtant invité en tant qu'ancien ministre de l'Éducation, ne s'y est pas rendu.

Cette cérémonie a pris également une signification particu-

lière pour M. Mitterrand, à quelques jours de la fin de son double septennat à la présidence de la France. Il avait inauguré le 21 mai 1981 son arrivée au pouvoir par une cérémonie au même endroit.

Portés par des étudiants sur un tapis blanc, les cercueils des deux scientifiques ont remonté la rue Soufflot pour être déposés sur des trépiers en verre, avant les discours de Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique 1993, puis du président Mitterrand.

Soulignant que Marie Curie, « jeune fille patriote polonaise », était « la première femme honorée pour ses propres mérites », M. Mitterrand a plaidé pour « l'égalité des droits des hommes et des femmes ».

Les noms de Pierre et Marie Curie sont associés à tous ceux des physiciens et savants mondiaux à l'origine de la découverte et de l'histoire de la radioactivité et de toutes ses applications civiles et militaires.



BÉRET DE STYLE MARIN POUR BÉBÉ : 11,95\$
ROBE DU MÊME STYLE POUR BÉBÉ : 29,95\$

CHEMISE À CARREAUX POUR JEUNES : 36,95\$
T-SHIRT POUR JEUNES : 14,95\$

T-SHIRTS IMPRIMÉS POUR ENFANTS : À PARTIR DE 11,95\$
T-SHIRTS IMPRIMÉS POUR JEUNES : À PARTIR DE 14,95\$

CARDIGAN EN COTON QUATÉ ENFANTS : 33,95\$
UNE GRENOUILLÈRE COURTE POUR ENFANTS : 26,95\$

ENSEMBLE « GINGHAM » POUR BÉBÉ : 24,95\$
CHAPEAU DE SOLEIL « GINGHAM » POUR BÉBÉ : 12,95\$

SHORT TOUT-TERRAIN POUR JEUNES : 34,95\$

CHANDAIL EN COTON QUATÉ POUR JEUNES : 34,95\$
PANTALON AJUSTÉ POUR JEUNES : 18,95\$

NOS PRODUITS sont testés sur le terrain.

Nous aurions beau chercher encore des années, aucune machine ne court, glisse, tombe, saute, déboûle et dégringole comme vos enfants savent le faire. Voilà pourquoi, chez Roots, nous concevons nos vêtements en pensant d'abord à eux. Fabriqués à la main, ici même au Canada, avec les **Roots** étoffes naturelles les plus robustes et les plus durables et, tous, avec doubles coutures, nos vêtements résistent aux pires des épreuves. La prochaine fois, avant de laisser filer vos enfants, enfillez-leur des produits Roots. Vous verrez, les tests seront concluants.

COTON QUATÉ POUR BÉBÉ & ENFANT ÉPARGNEZ 20% SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE À PRIX RÉGULIER CETTE SEMAINE SEULEMENT.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec : lois, règlements - livres administratifs, techniques - livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

La Vieille Fabrique
meubles d'époque
Pierre Basilières
a le plaisir de vous inviter à l'occasion du 5^e anniversaire de l'ouverture de sa boutique.
Le samedi 22 et dimanche 23 avril de 10 h à 17 h
Bienvenue à vos parents et amis. Un vin d'honneur sera servi.
Reproduction de meubles d'époque sur mesure aux couleurs d'origine ou au choix. Mobilier de chambre de salle à manger, meuble d'appoint, secrétaire, chaise et articles de décoration, etc.
ARMOIRE EN PIN MASSIF
à partir de **650\$** grand choix de teintes.
Aussi disponible en fini d'origine antique bleu, vert, rouge, etc.
100\$ COUPON RABAIS 100\$
d'une valeur de 100 \$
La Vieille Fabrique Meubles d'époque
Valide avec toute commande de 800 \$ et plus.
1 coupon par client
Valide les 22 et 23 avril 1995
15, rue Lesage, Sainte-Thérèse 437-4207

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

- SONY
- Panasonic
- JVC
- SANYO
- HITACHI
- RCR
- Canon
- TOSHIBA
- MITSUBISHI
- GoldStar®
- PIONEER
- KENWOOD
- aiwa
- FISHER
- harman/kardon
- Cerwin-Vega!
- BOSE
- MISSION
- Messina®

- JBL
- audiosphere
- YAMAHA
- RECOTON
- MAYTAG
- MOFFAT

GRATTEZ
 ET
ÉPARGNEZ
 INSTANTANÉMENT
JUSQU'À 10000\$

- TÉLÉVISEURS
- MAGNÉTOSCOPES
- CAMÉSCOPES
- AUDIO
- RADIOS D'AUTO
- RADIOS
- ORDINATEURS
- ÉLECTROMÉNAGERS
- TÉLÉVISEURS
- MAGNÉTOSCOPES
- CAMÉSCOPES
- AUDIO
- RADIOS D'AUTO
- RADIOS
- ORDINATEURS
- Packard Bell
- IBM
- Apple
- AST
- REVEAL
- PSION SERIES 3a
- NEC

Recherchez les produits affichant la mention "GRATTEZ ET ÉPARGNEZ INSTANTANÉMENT". Vous pourriez recevoir une réduction pouvant aller de 20\$ à 1000\$! Chaque carte à gratter vous donne automatiquement une réduction minimum de 20\$ sur votre achat. Détails en magasin. Cette promotion ne peut être combinée à une autre.

AUCUN DÉPÔT MÊME SUR LES TAXES!

AUCUN INTÉRÊT!

NE PAYEZ RIEN AVANT
1996

PAS DE FRAIS CACHÉS!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

MEILLEURS PRIX GARANTIS

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN. CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE COMBINÉE À UNE AUTRE.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS

LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 686-3956	BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU 923-8100	MTL EST 4550 MÉTROPOLITAIN EST 722-4550	MTL OUEST 6815 TRANSCANADIENNE O. 630-6815	MTL CENTRE 6900 BOUL. DÉCARIE 733-6900	TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST (819) 691-4520	SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND À CÔTÉ DU CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 346-6633	
BOUTIQUES PLUS Aucune garderie ni Club Vidéo dans ces boutiques.	Les Galeries de JOLIETTE 752-1255	Les Promenades de SOREL 746-4736	NOUVELLE avec Club Vidéo Galeries de HULL (819) 771-8382	NOUVELLE avec Club Vidéo Complexe DESJARDINS 287-9696	Place MONTRÉAL TRUST 282-0432	Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003	Galeries MONTENACH Beloeil 446-3831

L'ATTENTAT D'OKLAHOMA

Le président Clinton assure que les tueurs seront jugés

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le président Bill Clinton est déterminé à éviter la répétition d'une situation semblable à celle de l'attentat de 1988 contre un Boeing de la Panam, dont les suspects ont été identifiés mais n'ont pas pu être traduits en justice en raison du refus de la Libye de les extraditer, a affirmé hier la Maison-Blanche.

La présidence a indiqué par ailleurs que le premier ministre britannique, M. John Major, avait téléphoné à M. Clinton pour lui dire qu'il était vraiment consterné par ce drame.

M. Clinton l'a remercié pour la décision des autorités britanniques de refouler vers les États-Unis un homme présenté par le département de la Justice comme un témoin matériel possible dans l'enquête, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Michael McCurry.

Dans l'après-midi, le président avait assuré lors d'une conférence de presse que les tueurs n'auraient nulle part où se cacher, que ce soit aux États-Unis ou à l'étranger, et qu'ils seraient traduits en justice.

Comme on faisait remarquer à McCurry que les deux Libyens soupçonnés d'avoir posé la bombe à l'origine de la destruction

du vol 103 de la Panam en décembre 1988 n'avaient toujours pas été jugés, le porte-parole a expliqué que les propos de M. Clinton reflétaient sa détermination à faire en sorte que les États-Unis ne soient pas mis dans une position qui les empêche de traduire en justice des suspects.

L'explosion à bord de l'avion de la Panam, qui s'est produite au-dessus de la petite ville de Lockerbie (Écosse), a fait 270 morts, dont une majorité de ressortissants américains.

Les deux Libyens en question échappent toujours à la justice parce que la Libye refuse d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, a rappelé M. McCurry. M. Clinton est décidé à ce que (ce genre de situation) ne se reproduise pas, a-t-il dit, sans toutefois expliquer ce que ferait le président pour éviter un problème similaire.

Il s'agit là d'un cas de figure hypothétique, la Maison-Blanche affirmant que rien ne permet de savoir si l'attentat d'Oklahoma City a des ramifications à l'étranger.

À ce propos, M. McCurry a incité la presse à la prudence, lui reprochant des jugements spéculatifs erronés sur l'origine de l'attentat. Il n'a pas voulu donner d'exemples.

Le matin de la terreur

STÉPHANE BENTURA
l'envoyé spécial de l'AFP
OKLAHOMA

À l'aube, Greg Moore n'y a pas cru. Peintre d'avion sur la base aérienne d'Oklahoma City, il a pensé à un accident aérien quand les murs de sa salle de bains ont tremblé mercredi.

« J'ai allumé la télévision », raconte-t-il. Et quand il a été certain qu'il s'agissait d'une bombe, j'ai été à la fois sous le choc et rempli de colère. Barbara, sa femme, a immédiatement téléphoné à deux amies qui travaillent au tribunal de la ville, à deux pas du Alfred Murrah Building, dont les neuf étages ont été littéralement éventrés.

Ce matin de la terreur — selon le titre en première page du quotidien local Daily of Oklahoma —, a fait, selon Bob Riggs, un responsable du Federal Bureau of Investigation (FBI, sûreté fédérale), 53 morts, dont 12 enfants en bas âge, et 432 blessés. Les entrailles de l'immeuble, environné de grues et d'engins de chantiers qui l'ont consolidé pour faciliter le travail des sauveteurs, étaient toujours exploitées jeudi par les sauveteurs en quête d'éventuels survivants.

Greg et Barbara font confiance à l'efficacité du FBI, du Secret Service et des autres agences fédérales lancées à la poursuite des coupables. Bob Riggs a prudemment indiqué que les policiers étaient sur plusieurs pistes et, sans rien exclure, a ajouté qu'aucune n'était définitive. Une manière d'éviter la question sur l'information selon laquelle deux individus circulant à bord d'une voiture louée à Dallas, dans le Texas voisin, auraient été interpellés.

Toute la nuit et jeudi matin, des dizaines d'auditeurs furieux ont déversé leur amertume sur les ondes des radios locales, demandant un châtimement exem-

plaire pour les coupables.

La piste des fondamentalistes islamistes est de loin celle qui revient le plus souvent parmi les hypothèses évoquées, notamment du fait d'une audition, le 6 avril dernier, d'une commission de la Chambre des représentants qui avait été alertée de la tenue d'une meeting islamiste à Oklahoma City. Ces accusations ont provoqué des débats entre des auditeurs accusant l'islam en général d'être responsable du carnage et des auditeurs musulmans.

Avant que les esprits ne s'apaisent, deux alertes à la bombe ont provoqué l'évacuation d'un hôpital pour enfants, le temps qu'une équipe de démineurs arrive sur les lieux, selon une radio locale.

À quelques kilomètres du lieu du drame, assiégé par des centaines de journalistes concentrés sur un parking couvert d'antennes satellitaires, l'église du Premier Chrétien a ouvert ses portes dans la nuit de mercredi à jeudi, aux familles en quête de réconfort ou à la recherche d'un parent ou d'un ami.

« Nous avons une liste des survivants. Comme il y a beaucoup d'hôpitaux qui sont pleins, il est plus simple de venir aux nouvelles ici », explique Janice Wilkinson, une coordinatrice de l'opération, devant une interminable liste de noms.

Les lèvres sont serrées. Un couple d'Américains d'origine mexicaine repart sans avoir retrouvé un parent. La Garde nationale, déployée pour éviter les pillages, assure la sécurité du lieu et les journalistes ne peuvent s'adresser directement aux nombreux arrivants. « S'ils veulent vous parler, ils iront vous voir », explique un soldat en montrant du doigt un périmètre bien délimité dans un coin réservé à la presse.

L'attentat condamné à travers le monde

Agence France-Presse

De nombreux pays ou groupes de pays ont condamné hier l'attentat perpétré mercredi contre un bâtiment fédéral d'Oklahoma — qui, selon le bilan le plus récent, a fait au moins 53 morts, 432 blessés et environ 200 disparus — et souhaité un renforcement de la coopération internationale contre le terrorisme.

Les Canadiens ont été choqués et révoltés en apprenant l'étendue des pertes humaines et des dégâts matériels provoqués par l'attentat à la bombe à Oklahoma City, a souligné le premier ministre canadien Jean Chrétien dans une lettre adressée au président Bill Clinton.

« Le Canada se tient prêt à apporter son aide, s'il y a des domaines dans lesquels nous pouvons aider », a ajouté M. Chrétien dans ce courrier, rendu public jeudi.

En Israël, le premier ministre Yitzhak Rabin a proposé aux États-Unis de frapper le terrorisme avant qu'il ne frappe à nouveau, dans un message de condoléances adressé au président Bill Clinton. La presse israélienne relevait pour sa part la similitude entre l'explosion d'Oklahoma et les attaques à la voiture piégée contre des objectifs israéliens et juifs en Argentine, en 1992 et 1994, attribués à des intégristes musulmans. Il ne serait pas étonnant que des extrémistes islamiques aient perpétré cet attentat, a déclaré à la radio l'ancien conseiller du gouvernement pour la lutte anti-terroriste, M. Yigal Carmon.

Mais les intégristes palestiniens du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas) et du Jihad islamique, dans la bande autonome de Gaza, ont condamné l'attentat et rejeté avec vigueur ces accusations.

Le premier ministre libanais Rafic Hariri a également condamné l'attentat et adressé ses condoléances au président Bill Clinton. L'ensemble du peuple libanais, qui par le passé a souvent vécu de souffrances similaires, condamne cet acte criminel et dénonce ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'innocents, a déclaré M. Hariri.

L'Union européenne (UE) a sévèrement condamné cet acte terroriste. Une déclaration de la présidence française de l'UE souligne que l'Union est profondément émue par l'attentat particulièrement odieux commis à Oklahoma City.

En France, le premier ministre Edouard Balladur a fait part de son émotion et de son indignation devant le lâche attentat qui a si douloureusement frappé la population de la ville. Le maire de Paris Jacques Chirac considère que les grandes nations, qui sont naturellement exposées à ce type d'actions sauvages, devront plus encore demain qu'hier concentrer leurs efforts pour lutter efficacement contre le terrorisme.

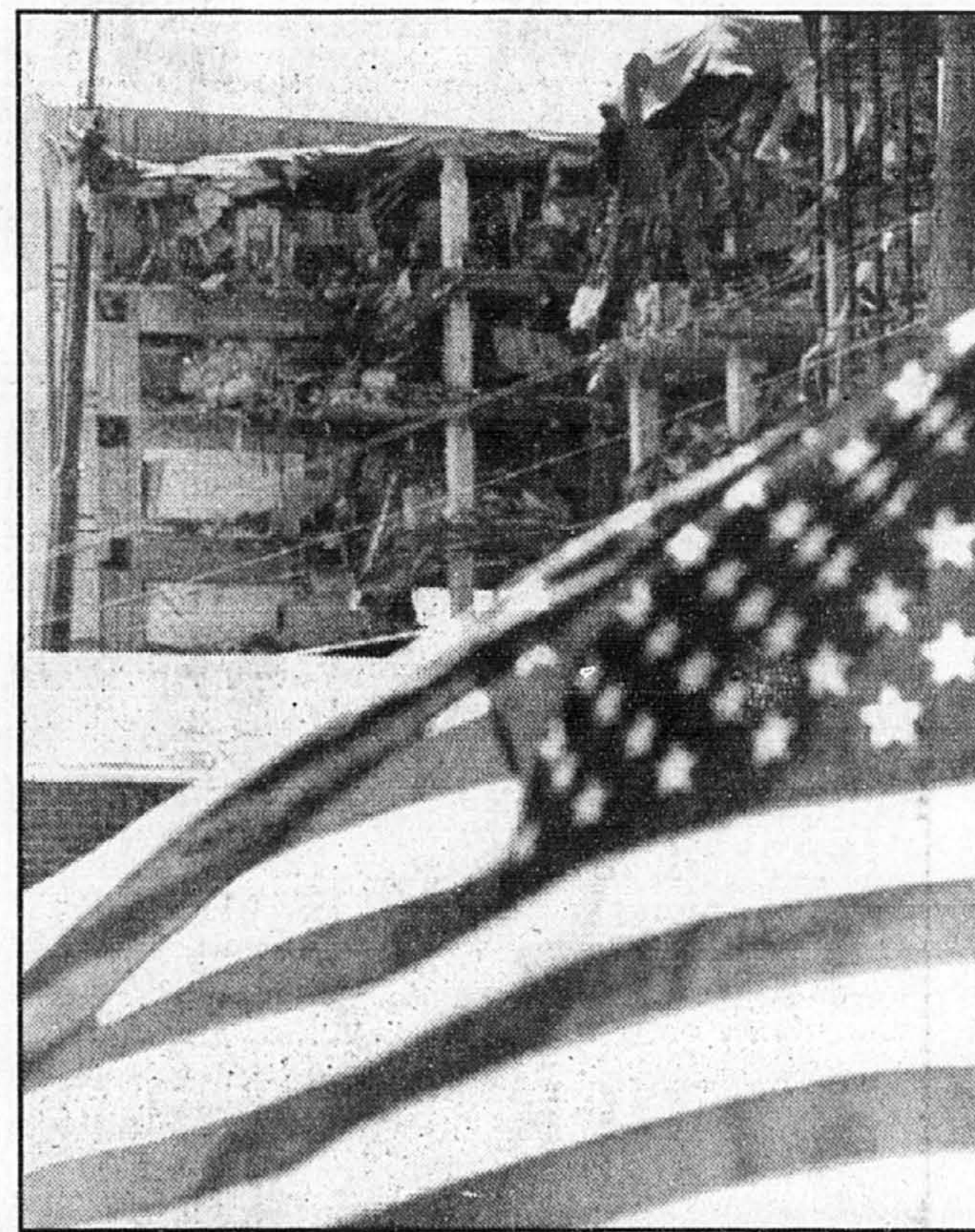
Pour sa part, le premier ministre britannique John Major a qualifié l'attentat d'acte hideux et barbare. S'adressant à la Chambre des communes, il a déclaré que la Grande-Bretagne était prête à aider par tous les moyens les États-Unis. Par ailleurs, un porte-parole de Buckingham Palace a indiqué que la reine Elizabeth avait également adressé un message au président Clinton.



Davetta Green surveille la réaction de son fils James pendant qu'une infirmière lui enlève un pansement, à l'hôpital presbytérien d'Oklahoma. La mère et le fils ont été blessés lors de l'attentat meurtrier de mercredi.



À gauche, une équipe de secouristes examine les débris de l'édifice au lendemain de l'explosion. À droite, on peut voir le drapeau américain qui a survécu à l'écroulement de toute la façade nord de l'immeuble.



Une femme amputée sous les décombres

Agence France-Presse
OKLAHOMA

Nous n'avions pas le choix, a expliqué un médecin qui a dû amputer la jambe d'une femme de 20 ans, bloquée dans les débris de l'immeuble d'Oklahoma qui a été mercredi la cible d'un sanglant attentat.

Le docteur Gary Massad, du Centre médical du Sud-Ouest, a expliqué jeudi sur la chaîne de télévision CNN que son équipe avait mis des heures à localiser la victime dans le sous-sol de l'immeuble de neuf étages, alors qu'elle ne se trouvait qu'à quelques mètres.

À cinq mètres, on ne pouvait tout simple-

ment pas la voir sous les décombres, a-t-il expliqué. Elle a été découverte vers 12 h 30 locales, soit trois heures et demie après l'explosion.

« Elle parlait (...). Elle savait que nous étions », a déclaré le docteur Massad, précisant que cette jeune femme avait immédiatement demandé des nouvelles de ses collègues.

Les sauveteurs ont dû à deux reprises quitter les lieux, en raison d'une alerte à la bombe qui s'est ensuite révélée fautive, puis d'une menace d'écroulement des blocs de bétons avoisinants. « Ne me quittez pas ! » hurlait à chaque fois la victime.

Après avoir passé deux heures à dégager

les débris environnants, les sauveteurs ont découvert que sa jambe était coincée sous un pilier, mais leurs efforts pour la dégager sont restés vains.

La jeune femme étant coincée dans un endroit particulièrement froid, les médecins qui lui avaient fourni de l'eau, se sont trouvés face à l'alternative de l'amputer ou la laisser sombrer dans le coma. Nous n'avions pas de choix, l'amputation a été effectuée, a répété le docteur Massad.

La jeune femme a ensuite été remontée à la surface, puis hospitalisée. Une deuxième opération a été effectuée sur sa jambe, amputée à la hauteur du genou.

Après elle, seule une adolescente de 15 ans a été sortie des débris, mercredi.

Une sinistre menace pour les Jeux d'Atlanta

REBECCA BRYAN
de l'Agence France-Presse
WASHINGTON

Les exercices d'entraînement des services de sécurité en vue des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 sont simulés, mais les officiers qui y participent n'ont qu'à regarder l'attentat d'Oklahoma City pour voir ce que la réalité pourrait être.

Une centaine d'officiers s'est entraîné sur la simulation d'une explosion à la voiture piégée et d'une prise d'otages au centre équestre des JO de 1996 mercredi, le jour où une voiture bourrée d'explosifs a tué au moins 36 personnes et blessé des centaines d'autres dans la capitale de l'Oklahoma.

Ce que nous ne cessons de dire aux personnes qui participent à ces exercices, c'est de les faire comme si c'était la réalité. Car un jour ce peut être (la réalité), a déclaré David W. Johnson, responsable du FBI à Atlanta.

L'entraînement est suivi par des membres du département spécial Armes et Stratégies du FBI et par des officiers de police locaux, à partir d'un centre de commandement mobile équipé de moyens de communications fiables et de liaisons satellite qui seront amenés à Atlanta en 1996.

M. Johnson a précisé que deux séances d'exercices supplémentaires au moins étaient prévues avant les JO, qui auront lieu entre le 19 juillet et le 4 août de l'année prochaine. « Nous voulons qu'il n'arrive rien ici, a-t-

il ajouté. Nous espérons que les services de renseignements et ce dur entraînement garantiront qu'il n'arrivera rien. »

Les organisateurs des JO d'Atlanta sont restés muets devant l'explosion d'Oklahoma City, mais ils ont reconnu qu'ils suivaient de près les suites de cet attentat, l'un des plus sanglants de l'histoire des États-Unis.

Nous demanderons bien sûr toutes les informations disponibles concernant cet attentat, afin de les étudier et de réfléchir aux moyens d'améliorer notre sécurité si c'est nécessaire, a affirmé le Comité des JO d'Atlanta dans un communiqué.

Les Américains ont été stupéfaits qu'un tel attentat puisse avoir lieu sur leur territoire, mais les responsables olympiques sont pour leur part conscients des risques encourus depuis le massacre aux Jeux olympiques de Munich en 1972.

Dix-sept personnes, dont onze membres de l'équipe olympique d'Israël, ont été tuées le 5 septembre 1972, après une prise d'otages qui avait duré 23 heures, et qui avait commencé par l'irruption de terroristes arabes dans les dortoirs des Israéliens au Village olympique.

Depuis lors, la sécurité des athlètes a constitué la priorité de tous les Jeux olympiques.

À Atlanta, l'accès aux centres d'entraînement, aux dortoirs des athlètes et aux compétitions sera contrôlé grâce à un système d'identification à ondes radio qui lira l'information codée des badges d'accréditation.

Les responsables de la sécurité pourront utiliser ce système pour surveiller les mouvements de toute personne accréditée aux JO.

Comme pour les détecteurs de métaux actuellement répandus, les responsables de la sécurité à Atlanta utiliseront des scanners à mains pour passer au crible les personnes venant assister aux compétitions.

Dick Pound, membre du Comité international olympique, qui faisait partie de l'équipe des nageurs canadiens aux JO de Rome en 1960, a indiqué que les événements de Munich avaient changé pour toujours la sécurité des JO.

« Quand je participais aux JO, les mesures de sécurité consistaient surtout à empêcher les garçons d'aller au village des filles. Personne ne pensait à une chose aussi sinistre que celle à laquelle on doit se préparer désormais », a-t-il affirmé.

Richard Roth, ancien agent des services secrets, actuellement directeur général de Counter-Technology Incorporated, a déclaré qu'une des mesures essentielles à prendre pour empêcher les attentats à la voiture piégée serait de limiter l'accès des véhicules aux manifestations olympiques. La prévention est la deuxième mesure importante à prendre, a-t-il ajouté.

L'autre partie, c'est l'organisation que vous avez vue ici, a-t-il dit, estimant que les services de sécurité d'Oklahoma avaient très bien réagi, comme s'ils avaient un plan pour répondre à une crise et qu'ils l'avaient mis en application.

DC ET CASSETTES MAINTENANT DISPONIBLES AU MAGASIN D'ANJOU ET GREENFIELD PARK.

ELECTROMENAGERS

MOFFAT RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE... 599.99\$

GENERAL ELECTRIC RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE... 719.99\$

PRIX INCROYABLE CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE... 394.99\$

MOFFAT LAVE-VAISSELLE... 219.99\$

LAVEUSE/SÈCHEUSE... 569.99\$

MODELE MINCE... 948\$

Gibson CARACTÉRISTIQUES... 899.99\$

RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ... 1099.99\$

GENERAL ELECTRIC CUISINIÈRE À FOUR... 779.99\$

WOOD'S CONGÉLATEURS... 219.99\$

LAVEUSE À ENTRAÎNEMENT DIRECT... 879.99\$

MOFFAT LAVEUSE ET SÈCHEUSE... 759.99\$

FUTURE SHOP. NOUS BATTONS TOUS LES PRIX! ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS CANADIENS PAR 55% de la différence.

LES PRODUITS QUI S'AVÈRENT

VENREDI 9 h - 21 h SAMEDI 9 h - 17 h DIMANCHE 10 h - 17 h

0% OPTIONS SANS INTÉRÊT 12 MOIS 6 MOIS AUCUN INTÉRÊT OU PAIEMENT SUR TOUT

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

HEURES D'OUVERTURE LUN - VEN 9h - 21h SAM 9h - 17h DIM 10h - 17h

AUDIO POUR AUTO ET PORTATIFS

Clarion AM/FM CASSETTE AVEC CONTRÔLEUR DC... 229.99\$

PIONEER AM/FM LECTEUR DC À PANNEAU DÉTACHABLE... 429.99\$

HAUT-PARLEURS 6"x 9" 100 WATTS... 99.99\$

CRAIG COMBINÉ À LECTEUR DC... 89.99\$

JVC LECTEUR DC PORTATIF MULTI-FONCTIONS... 298\$

AUDIO POUR MAISON

SHARP LECTEUR 3 DC... 299.99\$

ONKYO ABORDABLE ET MEILLEURE QUALITÉ... 629.99\$

TEAC RÉCEPTEUR POUR CINÉ-MAISON INCROYABLE... 269.99\$

RCA LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDE... 199.99\$

ACOUSTIC Profiles DE AUDIOSPHERE... 144.99\$

TÉLÉVISIONS

RCA STÉRÉO 27" TÉLÉCOMMANDE NUMÉRIQUE... 599.99\$

JVC 26" STÉRÉO TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE... 584.99\$

MITSUBISHI 27" STYLE MONITEUR STÉRÉO... 798.99\$

RCA TÉLÉVISEUR 25" AFFICHAGE COMPLET DU MENU... 388.99\$

JVC 20" TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE UNIVERSELLE... 389.99\$

SHARP STÉRÉO 20" TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE... 384.99\$

OBTENEZ UN RABAI DE 100\$ SUR NOS PRIX DÉJÀ INCROYABLES... 989.99\$

TOSHIBA 30" SUPER LAMPE-ÉCRAN À DÉFINITION 700 LIGNES... 989.99\$

RCA 31" SUPER PRIX... 979.99\$

RCA 35" IMAGE SUR IMAGE LA PLUS HAUTE DÉFINITION... 1879.99\$

RCA 46" TÉLÉVISEUR À PRIX ÉTONNANT... 1949.99\$

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉSCOPES

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO VIDÉO 4 TÊTES... 298\$

4 TÊTES SON HI-FI... 378\$

RCA 4 TÊTES 4 TÊTES, EFFETS SPÉCIAUX... 268.99\$

MAGNÉTOSCOPE TÉLÉCOMMANDE VALEUR EXCEPTIONNELLE... 192\$

JVC VHS-CAMÉSCOPE NOUVEAU VISEUR COULEUR... 898\$

SHARP 4 TÊTES HI-FI MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL... 358\$

MITSUBISHI MAGNÉTOSCOPE MULTI-FONCTIONS AVEC SON STÉRÉO HI-FI... 444\$

CRAIG MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES... 228\$

TOSHIBA À PRIX ABORDABLE MAGNÉTOSCOPE AVEC AFFICHAGE DE PROGRAMMATION... 238\$

Canon 8MM CAMÉSCOPE 8MM AVEC LAMPE VIDÉO... 1099.99\$

BUREAU DE MAISON

AST 60 MHZ PENTIUM SYSTÈME MULTIMÉDIA... 2499.99\$

SUPER VENTE! SYSTÈME MULTIMÉDIA COMPLET... 2399.99\$

Apple MACINTOSH AUBAINE MULTIMÉDIA... 1989.99\$

SAMSUNG Imprimante Qualité Laser... 469.99\$

EPSON IMPRIMANTE AU LASER... 594.99\$

brother COUPE-PAPIER... 379.99\$

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR... 269.99\$

Panasonic SANS FIL 10 CANAUX... 119.99\$

SANYO SANS FIL 10 CANAUX... 164.99\$

AST 486 DX2/66 MULTIMÉDIA... 1699.99\$

TOSHIBA BLOC-NOTES 486DX2/50... 2299.99\$

Apple Macintosh Powerbook 150... 1399.99\$

HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE 520... 329.99\$

Panasonic PRO LINE TÉLÉCOPIEUR SUPER RAPIDE... 539.99\$

SANYO SANS FIL À RÉPONDEUR... 229.99\$

Leading Edge FORTIVA ORDINATEUR MULTIMÉDIA... 2199.99\$

COMPAQ 520 CDTV ENSEMBLE MULTIMÉDIA... 2199.99\$

IMPRIMANTE APPLE STYLEWRITER II... 299.99\$

CITIZEN IMPRESSION DE QUALITÉ LASER... 229.99\$

XEROX AVEC GARANTIE DE 3 ANS... 589.99\$

Canon PCIRE MULTI-FONCTIONS... 899.99\$

486 DX2/50 À UNITÉ CD-ROM... 1799.99\$

NEC PENTIUM 90 MHZ... 3394.99\$

ACCESSOIRES... 24.99\$

LOGICIELS... 99.99\$

AGENDAS... 89.99\$

CELLULAIRE... 79.99\$

ORDINATEUR 486 822/66... 1499.99\$

APTIVA 350 MINI-TOUR... 2499.99\$

JVC 3.5" HD PRÉFORMATÉES... 8.99\$

WINTAX '94 FINAL... 18.99\$

SHARP ZQ-3200... 97.99\$

DiamondTel... 199.99\$

Sur approbation du bureau de crédit... Nous acceptons les commandes par téléphone

FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE. ANJOU 7200, BOUL. DES ROSERAIES... L'AVANTAGE D'UN SERVICE D'UN LAIRE SUR UN PLAN D'AFFAIRES... HEURES D'OUVERTURE: LUN - VEN 9h - 21h SAM 9h - 17h DIM 10h - 17h

ACTUALITÉ

Brian Tobin a gagné !

Le ministre des Pêches Brian Tobin a finalement gagné ce qu'on a appelé la guerre du flétan noir. Après avoir arraisonné un bateau espagnol le 9 mars, après avoir menacé d'arrêter d'autres bateaux de pêche, après avoir démontré au monde entier que les pêcheurs espagnols trichaient en utilisant des filets de pêche hors normes, meurtriers pour les petits poissons, le Canada a enfin réussi à obtenir un accord avec l'Union européenne. Plusieurs disent que cette entente est historique parce qu'elle marque les débuts de longues négociations qui permettront un jour aux pays de vraiment s'entendre sur la conservation mondiale des stocks de poissons. Pour le moment, l'entente concerne seulement le flétan noir, la zone de Terre-Neuve et les pourcentages de prises autorisées. Elle prévoit qu'il y aura surveillance des prises par des observateurs sur les bateaux et par satellite. Ce premier pas est très important. Le ministre Tobin, les pêcheurs de Terre-Neuve et la majorité des Canadiens sont fiers et heureux de ce dénouement.

● Avez-vous suivi cette guerre du flétan ? Qu'est ce que vous avez appris sur les problèmes de la pêche ?

Encore bravo au Cirque du Soleil !

Voilà encore des succès qui s'ajoutent à la fiche impressionnante du Cirque du Soleil. Les artistes du Cirque ont obtenu un contrat très important de consultation pour travailler à la conception des cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux olympiques d'Atlanta qui auront lieu en 1996. Plus d'un milliard de personnes regardent ces cérémonies à travers le monde. C'est un honneur magnifique et une très belle promotion pour le Cirque du Soleil. Le plan de ces cérémonies sera dévoilé plus tard. On a aussi appris que les musiciens du Cirque participeront au Festival international de jazz de Montréal l'été prochain. La musique de René Dupéré et les chanteuses du Cirque du Soleil seront de la fête pour le grand spectacle gratuit de cet événement qui attire 100 000 personnes. Pendant ce temps, une équipe du Cirque est en tournée en Europe avec Saltimbanco. Une autre présente à tous les jours le gigantesque spectacle Mystère à Las Vegas. Une troisième équipe présente Alegria à New York jusqu'en juin. Partout la troupe gagne de plus en plus d'admirateurs et d'admiratrices.

● Pouvez-vous imaginer le genre de spectacle qui allierait le style du Cirque du Soleil et les performances olympiques ?

Le virage informatique

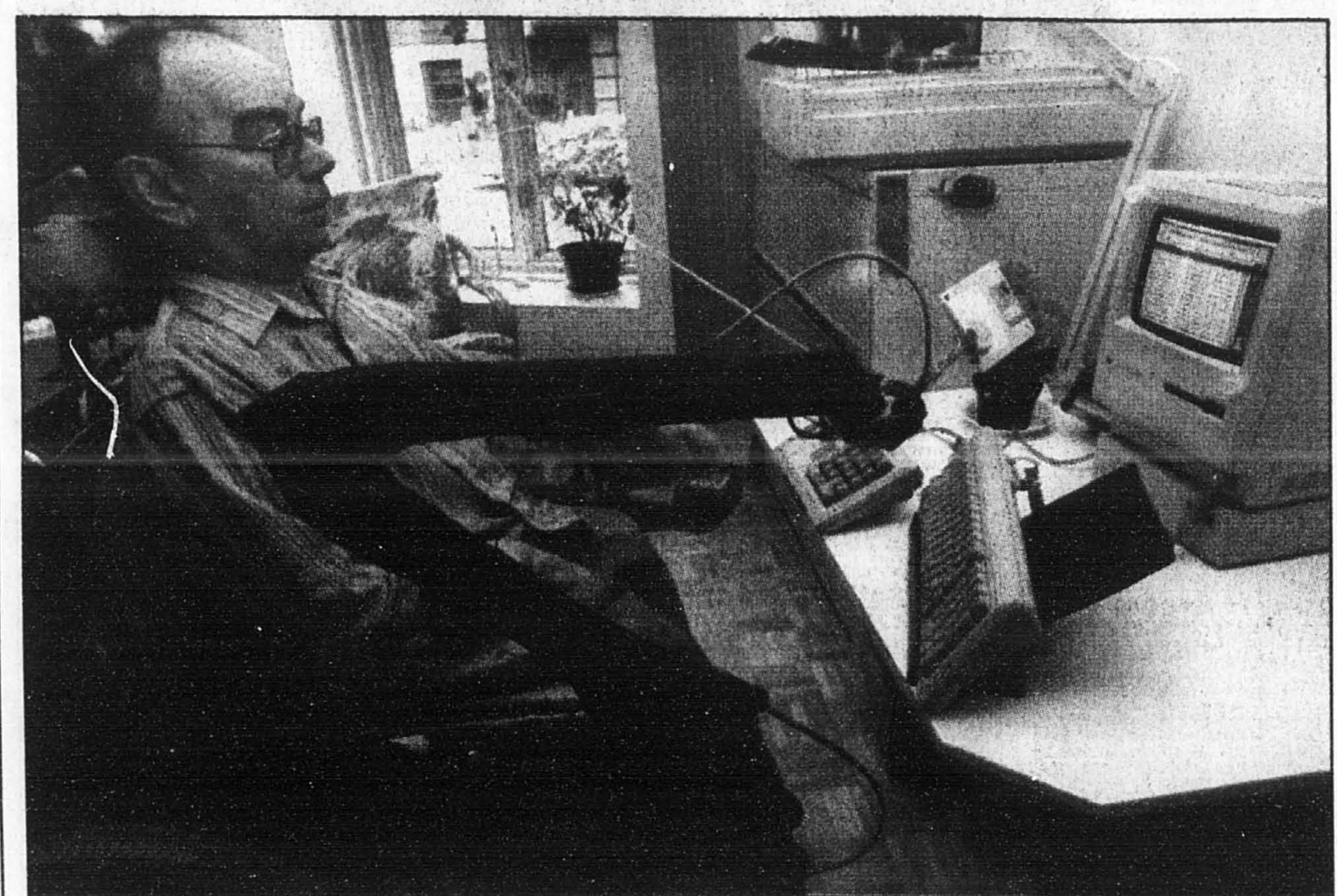
Le ministre Jean Garon a déclaré qu'il voulait que les écoles du Québec prennent le virage informatique. Il constate que nous sommes en retard. Au Québec nous avons un ordinateur pour 28 élèves alors que la moyenne nord-américaine est de un pour 12. Le ministre de l'Éducation fixe cet objectif de 12 pour un et il veut que le changement se fasse rapidement. Il a ajouté que les jeunes aujourd'hui doivent maîtriser trois langages : le français, les mathématiques et l'informatique. Le ministre pense que les francophones ne doivent pas être seulement des spectateurs, ils doivent contribuer à concevoir des contenus en français. Évidemment, cela coûtera cher. Il faut des machines et il faut aussi payer pour former les enseignants qui utiliseront cette nouvelle technologie. Le ministre affirme qu'on n'a pas le choix et qu'on devra trouver les moyens.

● Est-ce que vous pensez que vous avez amorcé votre virage informatique ?

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 13 au 19 avril

Manipulo jeunesse



Jacques Forest, qui est lourdement handicapé physiquement, s'est servi de sa tête pour se donner un bras télémanipulateur.

De plus en plus autonome...

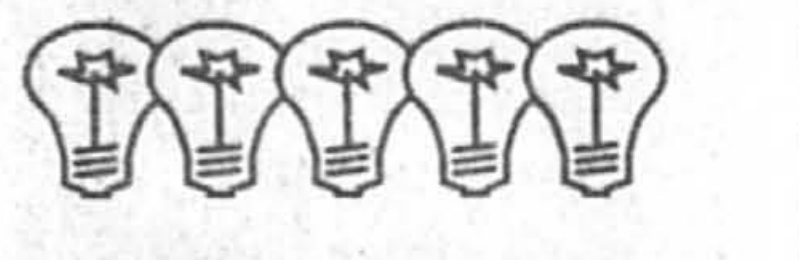
DOSSIER

Pour chacun d'entre nous, devenir autonome a diverses significations. Depuis qu'on est petit, on relève des défis d'autonomie différents. On apprend à marcher, à manger, à étudier, à travailler, à dépenser et à choisir ses loisirs. Il y a des centaines de gestes que l'on fait tous les jours de façon automatique, sans trop s'en rendre compte. Mais pour Jacques Forest comme pour des milliers de personnes handicapées, devenir autonome dans la vie quotidienne représente un défi énorme. Chaque petit geste devient un problème à résoudre qui exige des solutions parfois très originales. Patenteux et super tétu... Jacques Forest est handicapé de ses quatre membres. Seul le pouce de sa main gauche est valide. Il est atteint de l'une des formes de la dystrophie musculaire. Il a travaillé douze ans à imaginer et perfectionner un bras merveilleux. Il a conçu

Manipulo en faisant des plans à l'ordinateur. Il s'est servi de sa tête pour se donner un bras ! Des amis et des parents l'ont aidé pour la fabrication. Il a présenté à Raymond Bernatchez de La Presse le prototype du bras télémanipulateur qu'il a mis au point. Impressionnant ! Le bras est fixé au fauteuil roulant motorisé et utilise les mêmes batteries. Il n'est pas large et ne nuit pas aux déplacements. Le boîtier de commande a huit interrupteurs. Jacques Forest commande la direction des déplacements dans l'espace, la vitesse des mouvements et les pressions variables pour saisir différents objets. Il peut choisir une disquette dans une boîte et l'insérer dans son lecteur d'ordinateur. Il peut prendre une canette de boisson dans son réfrigérateur et aller l'ouvrir avec un dispositif spécial. Il choisit aussi son yogourt, perce le couvercle et insère une paille. Il a installé un ciseau à ressort au bout du bras pour découper la viande ou une carotte. Avec Manipulo, il mange, se fait la barbe, se brosse les dents et range même sa chambre ! Jacques Forest a une

obsession : il voudrait rendre disponible son invention pour d'autres handicapés. Il estime que 17 000 personnes en Amérique du Nord pourraient en profiter. Il veut commercialiser son bras mécanique. Il veut que le prix soit le plus bas possible et il fera tout pour qu'il ne dépasse pas 4000 \$. Un designer industriel travaillera à le simplifier et à en faciliter la reproduction en usine. L'inventeur a déjà recueilli un peu plus de la moitié de la somme nécessaire pour commencer les travaux. En plus d'être ingénieux et persévérant, il sait utiliser de bons arguments de vente. En effet, explique-t-il, si Manipulo permet à plusieurs personnes d'être plus autonomes, celles-ci auront moins besoin de services et elles pourront faire certains types de travaux. Cela coûtera moins cher à la société. Comme lui, les personnes handicapées pourront mieux faire servir leurs talents et leur intelligence à la société tout en étant plus heureuses et fières d'elles. Jacques Forest est sûr de trouver les 150 000 \$ qui manquent

pour commencer la production. Il a confiance, il a d'ailleurs déjà vécu cette expérience de faire profiter les autres de ses inventions. En 1973, il a fondé et dirigé la compagnie Minibus Forest pour faciliter le transport des personnes handicapées. Ses idées ont servi de modèle pour l'ensemble du système de transport adapté au Québec. Manipulo sera probablement un autre grand succès !



● Avez-vous déjà pensé au nombre de gestes automatiques que vous faites dans une journée ? Imaginez que vous devenez conscients de chacun d'entre eux et cherchez d'autres façons pour les exécuter. ● Est-ce que vous vous considérez comme des personnes autonomes pour votre âge ? Par quelles actions pouvez-vous illustrer votre autonomie ? Vous fixez-vous régulièrement des défis et des objectifs d'autonomie ?

DEVINETTES

■ Nous cherchons le nom d'un poisson très connu au Québec. — Il va frayer dans les champs inondés au printemps. Les femelles pondent leurs oeufs dans moins de 60 cm d'eau. Seulement quelques-uns de ces oeufs deviennent des petits poissons. Ils ont intérêt à grossir au plus vite pour éviter de se faire manger. Plus la crue des eaux est longue, plus ils ont du temps pour grossir avant de gagner les rivières et les lacs. — Ils sont de redoutables prédateurs. Leur gueule est énorme et leurs dents très pointues. Ils mangent presque exclusivement d'autres poissons, y compris leurs congénères, des grenouilles, des canetons et même des rats musqués ! Si vous n'avez pas trouvé, sachez que les plus gros peuvent atteindre 20 kg et mesurer 1,3 mètre de long. Leur chair est délicate et les amateurs de pêche racontent toujours combien ils tirent au bout de la ligne...

Réponse : le brochet

■ Nous cherchons le nom d'un métier qui n'existait quasiment pas au Québec il y a 15 ans. Aujourd'hui une centaine d'individus le pratiquent surtout à Montréal. Ils portent des noms comme Ti-Pit, Jujube ou Pipo... Leur but est d'amuser et de faire rire et sourire leurs clients. — On fait appel à leurs services pour souligner des fêtes et des événements heureux. Ils utilisent des costumes, des ballons, des fleurs, des tours de magie, des chansons et des pantomimes... Si vous n'avez trouvé, sachez qu'ils sont des maîtres en pitreries et bouffonneries et qu'Arlequin est un de leurs ancêtres...

Réponse : les clowns

BIZARRE

■ Les ados veulent abandonner l'école ? Payez-les ! Aux États-Unis, une expérience originale a réussi à aider des adolescents et adolescentes de milieux très durs et violents à terminer leurs études secondaires. En plus d'être supervisés très étroitement par des adultes qui servent de pères, de mères, de grands frères et d'amis, les jeunes sont payés ! La fondation Ford donne 1,33 \$ pour chaque heure d'activité parascolaire faite en plus des cours. Il s'agit de visites de musées, de sorties au théâtre ou au ballet, de services communautaires ou d'heures d'étude en mathématiques ou en informatique. Pour chaque 100 heures de ces activités, les élèves reçoivent un boni de 100 \$. En quatre ans, chaque élève a accumulé environ 4000 \$. Cette somme est déposée dans un compte en banque et sert uniquement à la poursuite des études. Les responsables du programme sont très satisfaits des résultats. Plus d'élèves ont obtenu leur diplôme, un plus grand nombre se sont inscrits pour continuer à étudier et moins nombreux sont ceux qui ont eu un enfant et des démêlés avec la justice. Le projet continue avec 700 élèves l'an prochain.

LE MOT DE LA FIN

■ Dans quel état se trouve le printemps chez vous ? Évidemment, les chaleurs de mars étaient une fausse alerte. On dirait qu'on essaie maintenant de battre des records de froid. Ou bien on veut absolument valider l'expression « en avril ne te découvre pas d'un fil »... Ici, le lac est encore bien gelé et au bord on commence à peine à voir le fond. Je n'ai pas vu de poissons qui s'en allaient frayer, mais j'ai vu les outardes passer. Je surveille, couvre et découvre les tiges de tulipes et autres végétaux qui ne savent plus s'ils peuvent sortir pour de bon... Que j'ai donc hâte au mois de mai parce qu'on dit : « En mai, fais ce qui te plaît » !

Michelle PROVOST

Les mendiants à Montréal

Au centre-ville de Montréal, on rencontre un nombre grandissant de personnes qui tendent la main aux passants pour obtenir de l'argent. Dans ce groupe on compte de plus en plus de femmes et des jeunes. Un sondage SOM-La Presse démontre que les Québécois sont généreux envers les clochards mais ils ne connaissent pas bien les raisons qui amènent les gens à mendier. Eric Clément de La Presse a cherché pourquoi les gens mendiaient et il a écrit un dossier intitulé « Mendier à Montréal ». Le journaliste a interviewé des spécialistes, des travailleurs sociaux, des clochards et des mendiants pour mieux connaître cette situation.

Il y a plusieurs raisons pour mendier. Il y a d'abord la pauvreté chronique, la détresse familiale et tous les problèmes que cela amène. Certains ont perdu leur emploi, d'autres sortent de prison et ont de la difficulté à se trouver du travail, d'autres ont des problèmes familiaux ou un handicap physique. Quelques-uns font le choix de mendier ; ce serait même une mode pour quelques jeunes. Plusieurs des mendiants sont des toxicomanes et veulent de l'argent pour obtenir drogue et alcool. Certains mendient de façon temporaire mais plusieurs de ceux et celles qui mendient sont pris dans un engrenage à long terme.

Il n'y a qu'une minorité de faux mendiants, ceux qui trichent. La plupart des mendiants ont perdu confiance en eux et ils ont décroché de tout, y compris de leur famille. Certains ne sont même plus capables d'utiliser ou d'aller chercher les services communautaires disponibles. Mais d'autres réussissent à se sortir de cet engrenage. Ils ont la chance de rencontrer des personnes qui les aident dans différents refuges. Certains ont réussi à terminer leurs études secondaires et ont appris un métier. D'autres commencent à se prendre en main en participant à la distribution du journal L'Itinéraire. Ce journal est publié une fois

par mois depuis 1993 et il traite de pauvreté et des sans-abri sans être déprimant. Il veut démontrer que les pauvres sont des gens comme tout le monde. Certains mendiants peuvent se faire des revenus en vendant ce journal. Ils achètent chaque exemplaire un dollar, ils le revendent deux dollars. Ils gardent les profits. L'expérience est bonne et plusieurs améliorent leurs conditions de vie mais surtout ils retrouvent un peu confiance en eux.

● Vous arrive-t-il de rencontrer des mendiants ? Quels sentiments éprouvez-vous lorsque vous les voyez ?

